

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 118

MONTRÉAL, LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI 1994 5 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Carrefour international de théâtre de Québec: prise 2
PAGE C 1



POLITIQUE

Frontières du Québec: Chrétien louvoie
PAGE A 6



LIVRES

Rabelais, premier auteur québécois?
PAGE D 1

VISAS

Ontario: au pays de la Grande Rivière
PAGE D 8

PERSPECTIVES

Qui a contredit Michel Tremblay? Personne!

Robert Lévesque

Bref, personne n'a contesté, depuis la lecture hautement médiatisée du pamphlet théâtral de Michel Tremblay contre la télévision publique — le 9 mai au Théâtre du Nouveau Monde —, le fond du sujet, ou l'objet même du pamphlet, c'est-à-dire la médiocrité des programmations et la magouille dans la tour d'une télévision d'État qui peut vraiment ressembler à la nôtre. Ne serait-ce pas déjà une assez belle preuve que le plus célèbre dramaturge québécois, redevenu pamphlétaire à plus de 50 ans, visait juste?

On peut parler d'une conspiration du silence, ou d'un bel exemple du «qui ne dit mot consent», tant les nombreux chroniqueurs, qui dans les gazettes ou les télévisions ont mis chacun leur grain de sel dans cette soupe chaude populaire (jamais une lecture de pièce n'a fait tant de bruit), ont royalement esquivé le fond pour la forme, les plus hardis célébrant rapidement l'audace de Tremblay, les plus égarés lui reprochant sa lâcheté de ne pas avoir osé «donner» les vrais noms des ploucs de cette télé pourrie, un tel et une telle, comme si en réclamant cette liste de coupables ils ne faisaient qu'accréditer encore plus la crédibilité fondamentale de ce portrait de société (d'État).

Cette réaction-ci, la plus inappropriée et la plus vicieuse à la fois — car elle cache un net désir de voir le théâtre entrer dans la réalité comme un tribunal —, est très étonnante. On l'a retrouvé sous les plumes de novices comme de vétérans de la presse (de Richard Martineau à Pierre Bourgois). À lire ces remarques en forme de reproche — on traitait pratiquement Tremblay de *chicken* —, on est en droit de se demander si ces plumitifs savent de quoi ils parlent en causant ainsi. Tremblay est un dramaturge, *En circuit fermé* est un projet de pièce de théâtre, est-il nécessaire de le leur rappeler?

Si on appliquait à la lettre le point de vue de Bourgois émis dans nos pages dans sa chronique de mardi dernier, et celui de Martineau dans l'hebdomadaire *Voix*, il faudrait conclure que Molière aussi manqua de courage puisqu'il n'identifia pas qui était Tartuffe l'escroc et qui était Arnolphe le preneur d'otages, ou qui étaient les précieuses ridicules de son entourage. Non mais, tout de même... L'argument est à côté de la plaque, hors sujet, et prendre Tremblay pour un journaliste qui cache ses noms ou un documentaliste qui pose des bandeaux noirs sur les visages de ses interviewés est assez aberrant.

Tremblay visait juste, et juste avant tout le monde

Tremblay a toujours, pour ceux qui l'ignoraient, écrit des pamphlets théâtraux. C'est un dramaturge vindicatif. Lui a-t-on reproché de ne pas avoir donné les vrais noms des parents et voisins du quartier de la rue Fabre lorsqu'il a écrit *Les Belles-soeurs*? On voit d'ici la chicanerie de rue qui s'en serait suivie... et la chute rapide dans l'anecdote, alors que Tremblay, sans identifier ses modèles, donnait en 1968 une grande pièce de théâtre qui allait fonder le théâtre moderne au Québec!

J'aime plutôt conclure, quelle que soit la qualité de la pièce qui en sortira dans un an, que le sujet d'*En circuit fermé* est des plus actuels et qu'il est demeuré incontesté. Comme Tremblay, qui comme tout dramaturge majeur est un devin des maux et des crises profondes, avait su le moment propice pour faire éclater la rage des femmes prolétaires de l'Est de Montréal en 1968, il a su qu'à la fin de ce siècle et passé les grandes heures de la fierté québécoise (qui donna le nationalisme fervent des années 70, aujourd'hui disparu) on fait face maintenant à la médiocrité générale (que Denys Arcand, autre pamphlétaire qui ne donne pas ses noms, qualifie d'«heureuse») qui se reflète dans la télévision, publique ou pas, et dont le reflet est un projecteur puissant braqué sur nous.

Mais comme dans le désespoir l'espoir s'agit toujours un peu, il était réconfortant d'entendre le ministre fédéral du Patrimoine et responsable de la télé publique, Michel Dupuy, mercredi dernier, qui avait l'élégance de ne pas commenter les remous d'*En circuit fermé* mais qui reconnaissait que la publicité et sa chasse aux indices d'écoute éloignait Radio-Canada de sa vocation de diffuseur public et qu'il faudra songer à revenir à une télé pure et dure...

Autre belle preuve, si besoin en était, que le dramaturge Michel Tremblay visait juste, et juste avant tout le monde... Bel épilogue, en tout cas, d'une quinzaine folle autour d'une lecture publique où dans la classe chroniqueuse seul le prince Foglia n'a pas daigné dégraisser. Il n'aime ni la télé ni le théâtre et sait que tout est pourri au royaume du *prime time*.

INDEX

Les actualités...A2	Idées.....A11
Agenda culturel...C18	Livres.....D1
Les arts.....C1	Le monde.....A7
Avis publics.....B9	Montréal.....A3
Classées.....B11	Mots croisés...B10
Économie.....B1	Politique.....A6
Éditorial.....A10	Les sports.....B12



Météo
Ciel variable
Max. 22
Détails en B10

Décret de la construction

Des plaintes retirées après l'intervention de Cherry

Des ministres qui usent de leur influence auprès de la CCQ: «pratique courante»

Sylvain Blanchard
LE DEVOIR

Alors que le ministre du Travail et de l'Emploi, Serge Maril, soutient que Québec n'intervient pas auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ) — «parce que c'est leur mission et leur responsabilité de faire respecter le décret de la construction», — LE DEVOIR a appris de la bouche même du président de la CCQ, M. Alcide Fournier, qu'il «est pratique courante

que des ministres et des députés communiquent avec l'organisme pour régler des dossiers les préoccupants». «Il n'est pas rare, précise-t-il, d'en voir quelques-uns intervenir directement auprès de la CCQ pour suggérer ou recommander que certaines de nos décisions soient corrigées. Des entrepreneurs ont souvent été soulagés de la sorte.» Le DEVOIR a notamment découvert que le 26 août 1993 la CCQ a abandonné deux plaintes pénales logées contre un travailleur et un entrepreneur en construction,

après l'intervention du ministre du Travail de l'époque, M. Normand Cherry. L'entrepreneur en question, Construction Albert Jean, avait été mis à l'amende pour avoir engagé un travailleur ne détenant aucune carte de compétence. Ce travailleur, qui était le fils du propriétaire de l'entreprise, a reçu, lui, une amende pour avoir œuvré sur un chantier sans carte.

VOIR PAGE A 12: PLAINTES

Toutes voiles dehors!



PHOTO JACQUES NADEAU

VOILE, HARMONIE, JEUNESSE! Quel beau programme pour 30 jeunes Québécois de diverses origines ethniques qui, pendant quatre ans, vivront l'expérience du rapprochement! Commencé l'été dernier, l'entraînement se poursuit cet été sur le fleuve Saint-Laurent. Après divers stages de formation, il restera, à l'été 1996, 12 équipiers qui, avec ce même voilier, Valéo, participeront à la course Québec Saint-Malo. Pour cette aventure, il faut aussi 200 000 dollars. Avis aux commanditaires potentiels.

Pink Floyd de retour au Stade olympique

Le droit de planer

Le nouveau public de Pink Floyd veut son propre «greatest show on earth»: il l'aura

Sylvain Cormier

Pink Anderson et Floyd Council, bluesmen de Géorgie, se connaissent sans doute. Mais ils ne se sont certainement jamais accouplés. Et leurs derniers os encore intacts tomberaient en poussière s'ils savaient de quel incroyable phénomène Pink Floyd, leur improbable et illégitime progéniture, fut - et continue d'être - responsable. Comment auraient-ils pu imaginer que la seule mention conjuguée de leurs prénoms suffirait à rameuter 172 000 Québécois en trois soirs (dimanche, lundi et mardi) dans un immense stade en forme d'escargot? Qui aurait pu dire, en effet, que le groupe-phare du Londres psychédélique de 1967, né pour occuper

per les temps libres d'un quatuor de polytechniciens désœuvrés de Regent Street en mal de nouvelles expériences, sillonnerait la planète vingt-sept ans plus tard, précédé par des convois de semi-remorques gavés d'enceintes sonores et d'échafaudages et de systèmes d'éclairage et de rayons lasers et de cochons gonflables et d'appareillage électronique et de glace sèche en quantité suffisante pour ennuager l'île de Pâques?

Qui eût dit, surtout, que le groupe rock britannique Pink Floyd survivrait à son époque, à ses années soixante hallucinées et ses années soixante-dix extra-terrestres, et que toute une nouvelle génération de fans, qui était encore

VOIR PAGE A 12: PINK

Réfection du boulevard Henri-Bourassa

Asphalte électoral

Entre Ottawa et Québec, l'engueulade a fait place aux mots d'amour

Pierre O'Neill
LE DEVOIR

Entre Ottawa et Québec, c'est la métamorphose du discours. Depuis que Jean Chrétien a qualifié de pratiques les revendications du Québec en matière de formation de la main d'œuvre, l'engueulade a fait place aux mots d'amour, l'agressivité à la bienveillance.

Côte à côte sur la même scène de l'Est de Montréal, André Ouellet, Daniel Johnson et Claude Ryan ont tout fait hier pour que le programme de travaux d'infrastructures serve d'aiguillon à la réhabilitation des relations fédérales-provinciales. Motus et bouche cousue sur les querelles de juridictions et pleins feux sur l'asphalte électoral.

L'occasion était belle. Il s'agissait de dévoiler les termes de l'entente intervenue entre les trois niveaux de gouvernement pour des investissements de 118 millions.

VOIR PAGE A 12: ASPHALTE



PHOTO JACQUES GRENIER
Le premier ministre Daniel Johnson

Kiev rugit

La Crimée fait cavalier seul

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Simferopol — Pendant que les rumeurs d'un futur affrontement russo-ukrainien en mer Noire continuent de circuler, une nouvelle épreuve de force s'est engagée hier entre l'Ukraine et la péninsule autonome de Crimée, prorusse.

Dans un geste de défi non voilé à l'Ukraine, le Parlement de Crimée a en effet opté hier pour un retour à la Constitution de 1992. Ce document prévoit un net relâchement — voisin de la sécession politique *de facto* — des liens entre la Crimée et l'Ukraine.

La réponse ne s'est pas fait attendre: plus tard dans la journée, le Parlement ukrainien a suspendu ce texte indépendantiste en assurant qu'il constituait une «menace pour son intégrité». Mais il n'a pas pris de mesures de représailles.

Les députés de Kiev ont ajouté dans leur résolution, adoptée lors d'une session à huis clos, qu'ils donnaient dix jours au Parlement de Crimée pour «se mettre en conformité avec la Constitution et les lois de l'Ukraine».

VOIR PAGE A 12: CRIMÉE

• LES ACTUALITÉS •

Morte jeudi d'un cancer

Jacqueline Kennedy-Onassis a emporté tous ses secrets

Jacqueline Kennedy-Onassis est morte, jeudi, dans son appartement de New York, victime, à 64 ans, du cancer du système lymphatique dont elle souffrait depuis cinq mois. Le président Bill Clinton et son épouse Hillary, qui lui était devenue proche, lui ont rendu hommage, saluant une femme qui «a beaucoup fait» pour les États-Unis. Celle qui a su préserver sa vie privée envers et contre tous, est restée pour beaucoup une énigme.

ALAIN FRACHON
LE MONDE

Washington — Née chez les riches et les puissants, elle aura vécu parmi eux, parfois au cœur de la vie publique ou d'une actualité dramatique, avec un souci, voire une obsession prioritaire: se protéger, défendre sa vie privée et celle de ses enfants. Celle qui aura été la plus célèbre «première dame» des États-Unis, puis la veuve de John Fitzgerald Kennedy, enfin la veuve d'Aristote Onassis, est restée une personne extrêmement privée. Elle emporte ses secrets.

Jacqueline Kennedy-Onassis n'a jamais «parlé». Elle n'a jamais publiquement relaté comment elle avait vécu ce 22 novembre 1963, qui vit son mari assassiné pratiquement dans ses bras; elle n'a jamais rien raconté de ce qu'avait ensuite été sa vie avec le plus riche des armateurs grecs, jamais rien confié sur son travail d'éditeur à New-York, ses relations avec ses enfants ou avec le reste du «clan» Kennedy. Sujet de vingt-deux livres, elle a trompé des générations de paparazzi, déçu des dizaines de chroniqueurs

mondains, toujours refusé d'écrire ses mémoires, et accordé, en tout et pour tout, deux brèves interviews.

Après que le monde entier l'eut vue et revue, sur un film d'amateur, tentant d'échapper aux tirs du tueur de Dallas, elle s'est protégée de toute caméra ou presque. Comme si la réparation du traumatisme de novembre 1963 n'avait pu se faire, pour elle et ses enfants, qu'en fuyant toute nouvelle exposition publique.

Elle laisse alors derrière elle deux images tragiques: celle de la jeune veuve de John Kennedy, en tailleur rose encore souillé du sang de son mari, qui, dans l'avion qui ramène la dépouille de JFK à Washington, est aux côtés du vice-président Lyndon B. Johnson prêtant serment pour succéder au trente-cinquième président des États-Unis; celle de la même jeune femme, cette fois voilée de noir, qui, quelques jours plus tard, mène, très digne, le cortège funèbre de son époux de la Maison-Blanche à la cathédrale catholique St. Matthew, dans la capitale fédérale.

Tout le reste, toutes les autres images,

ont été dérobées. Elles l'ont montrée tantôt sur un yacht en Méditerranée, tantôt sur un autre au large des côtes du Massachusetts, en tout cas toujours chez les riches et les puissants, mais sans vraiment rien apporter sur une personnalité qui reste largement énigmatique. Ceux qui l'ont connue, qui, comme le journaliste Ben Bradlee, furent parmi les amis du couple Kennedy, parlent d'une femme «très intéressante et très intelligente».

C'est maigre pour décrire quelqu'un qui présente des profils aussi divers que contrastés.

La plus jeune des «first ladies»

Elle était née Jacqueline Bouvier, le 28 juillet 1929, à Long Island, aînée des deux filles de John Bouvier, riche banquier new-yorkais. Elle a l'éducation des jeunes filles de son milieu: études au collège de Vassar, puis un an à la Sorbonne, avant l'université de Washington. Elle fait ensuite quelques menus travaux journalistiques pour un quotidien de la capitale fédérale. En 1953, elle épouse l'un des plus jeunes et des plus flamboyants membres du Sénat, John Fitzgerald Kennedy, élu du Massachusetts. Ils sont non seulement riches et puissants, mais aussi beaux. Jacqueline Kennedy entre dans la vie publique. Sept ans plus tard, elle s'installe à la Maison-Blanche.

La plus jeune des «first ladies» de la République américaine — elle a trente et un ans — redécouvre de fond en comble la de-

meure présidentielle, engage un chef français et assouplit le protocole. Le couple Kennedy incarne la «modernité», les temps heureux de l'expansion économique et — n'étaient quelques conflits chauds nés de la guerre froide: Cuba, Viêt-nam, Berlin etc. — une Amérique forte et confiante. Jacqueline Kennedy contribue largement à cette image. Elle participe de la mystique Kennedy. Elle impose un style que des millions d'Américaines voudront copier. Peu importe que son mari ne soit pas un parangon de fidélité conjugale, les Kennedy fascinent la presse et «Jackie» n'est pas la moins populaire du couple.

Dans l'histoire de la République américaine, «ils auront été ce que nous avons eu de plus près de la monarchie», dit un commentateur.

«Jackie O»

Le 22 novembre 1963, Jacqueline Kennedy accompagne son époux dans la tournée officielle qui le conduit au Texas, à Dallas; elle est à ses côtés, dans la limousine noire, quand John Kennedy est la cible de Lee Harvey Oswald.

Elle-même échappe de peu aux balles de l'assassin. A trente-quatre ans, la veuve du trente-cinquième président américain a deux enfants, Caroline, et John Jr (elle a perdu Patrick, prématuré, mort quelques heures après sa naissance). Passées les funérailles de John Kennedy, elle se réfugie à New York avec eux pour se consacrer à leur éducation. «De tous les enfants du clan Kennedy, ceux-là, dira-on,

sont les plus équilibrés» (avocate, Caroline a épousé Edwin Schlossberg; «John John», un temps magistrat, vient de terminer une série de portraits télévisés de New York).

L'année 1968 est celle d'un nouveau coup dur, avec l'assassinat d'un des frères de JFK, Robert Kennedy, qui était proche de Jacqueline Kennedy, elle-même restée très liée au «clan» (elle soutient les campagnes électorales du plus jeune frère, Edward, sénateur du Massachusetts). C'est aussi l'année de son mariage surprise avec l'un des hommes les plus riches du monde, l'armateur grec Aristote Onassis, alors âgé de soixante-deux ans.

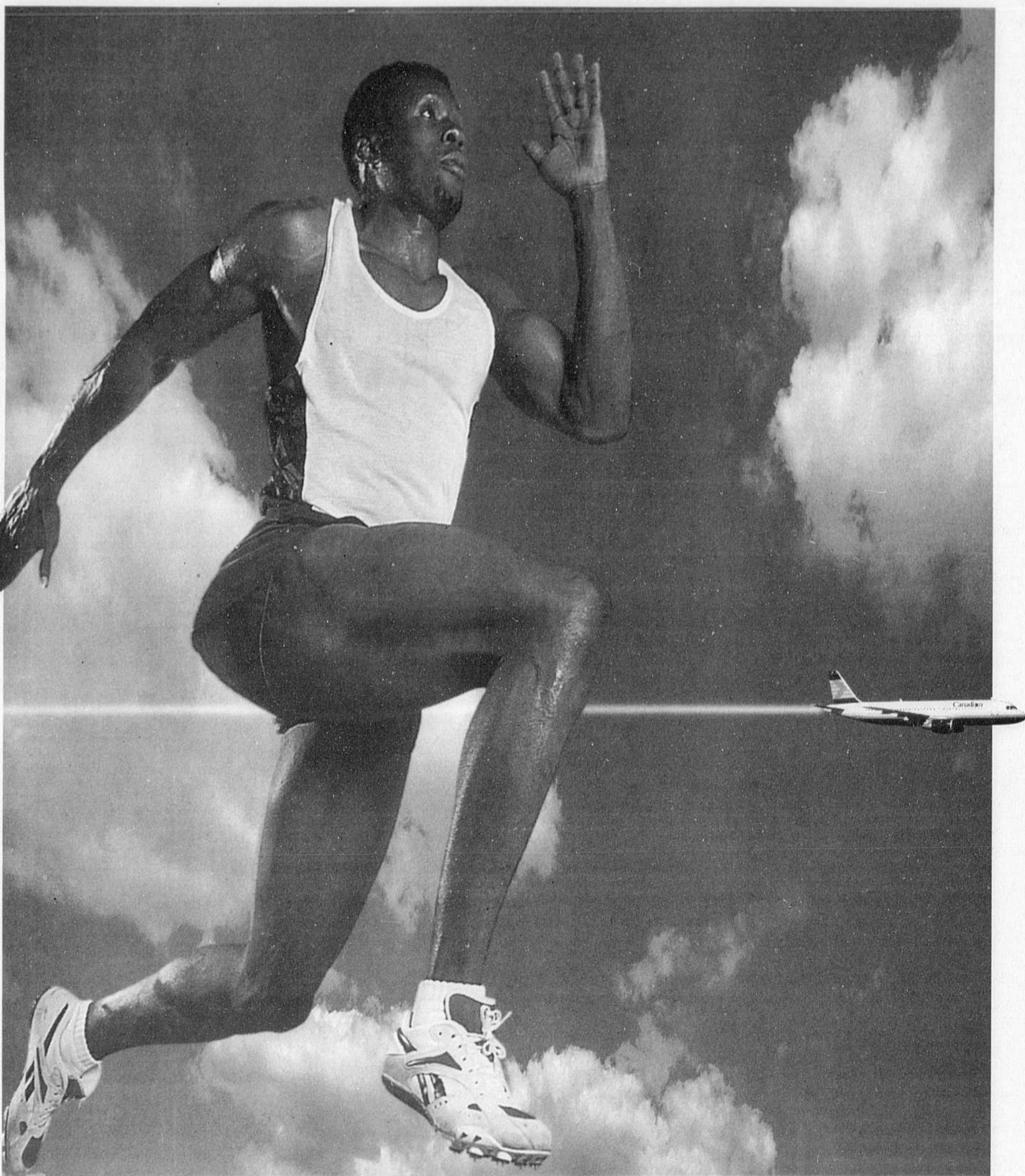
Toujours les riches et les puissants, mais, cette fois, dans un monde qui n'a plus rien à voir avec la Maison-Blanche et encore moins avec l'univers des familles patriciennes de la côte est des États-Unis. Le clan Kennedy apprécie modérément; certains éditorialistes parlent de trahison.

Pour la presse populaire, elle devient «Jackie O.», mystérieuse et souvent distante épouse du nabab de Skopios.

Il meurt en 1975. Jacqueline Kennedy-Onassis vit alors à New York, directrice de collection chez l'éditeur Doubleday. Elle occupe un appartement de quinze pièces sur la 5e Avenue, quand elle n'est pas dans sa ferme du New Jersey ou dans sa villa de vacances à Martha's Vineyard, dans le Massachusetts.

C'est dans cet appartement qu'elle choisira de mourir, plutôt qu'à l'hôpital, fidèle à l'obsession qui l'anima depuis Dallas: fuir le regard du public.

TORONTO, J'ARRIVE!



Bruny Surin, champion du monde en salle, 60 m

Rapide, certes! Courageux et déterminé, encore plus! Bruny Surin sait qu'il doit quotidiennement pousser plus loin, encore plus loin pour atteindre à l'excellence. En piste, l'esprit de compétition lui donne des ailes. Chez Canadien, nous avons également pris l'engagement d'aller plus loin, encore plus loin pour améliorer les services que nous offrons aux gens d'affaires souvent à la course entre Montréal et Toronto. Un défi quotidien que nous relevons avec enthousiasme pour faire de Canadien la ligne aérienne préférée des gens d'affaires dynamiques.

Canadien

LA VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.



EN BREF

PAS DE LIBÉRATION

Ottawa (PC) — Un parachutiste canadien condamné à cinq ans de prison pour le rôle qu'il a joué dans le décès d'un adolescent somalien, ne pourra être libéré en attendant que son appel soit entendu. La division d'appel de la Cour martiale, dans une décision rendue hier, a rejeté la requête du soldat Elvin Kyle Brown qui demandait à être libéré en attendant son appel du jugement rendu contre lui en mars dernier. Le juge James Huggessen, de la Cour fédérale, au nom des trois membres du bureau d'appel, note que l'avocat de la poursuite a fait de «graves erreurs» dans ses instructions aux officiers qui ont rendu la décision originale de maintenir Brown en prison. Malgré tout, le bureau d'appel a maintenu l'incarcération de Brown. «Il a été condamné pour un crime très grave», souligne le juge Huggessen. Le soldat, qui est âgé de 25 ans, a été expulsé avec blâme de l'armée en plus d'être condamné à cinq ans pour homicide involontaire et torture. Il a été le premier de six soldats à subir son procès pour la mort, l'an dernier en Somalie, de Shidane Aro-ne, 16 ans.

MÉDECINS, EUTHANASIE

Londres (AP) — Les médecins britanniques sont assez fréquemment confrontés à l'euthanasie et une étude publiée par le *British Medical Journal* dans son numéro du 21 mai montre que près de la moitié des 424 praticiens consultés reconnaissent avoir été invités à abrégier les jours de certains malades. D'après cette étude, un tiers d'entre eux ont accédé à ces demandes. La moitié des médecins interrogés ont expliqué toutefois qu'ils pourraient envisager de le faire si l'euthanasie était légalisée. Le gouvernement s'est encore récemment refusé à lever l'interdit. L'étude a évoqué également l'euthanasie passive, à savoir l'arrêt d'un traitement qui prolonge la vie d'un patient. Plus de neuf médecins sur dix se sont dits prêts à prendre une telle décision par respect pour le droit d'un malade à refuser des soins.

LA GRANDE BOUFFE

New York (AP) — «Mangeur en série», c'est le surnom donné par son avocat à Gangaram Mahes, 36 ans, qui a trouvé la solution pour passer quelques semaines sans souci du lendemain: il va souper dans un bon restaurant et se fait cueillir par la police lorsqu'il refuse de payer l'addition. Pour cet immigré guyannais qui pensait trouver le pays de Cocagne en arrivant aux États-Unis en 1976, la prison est l'assurance de trois repas par jour et d'un lit propre. Condamné pour la 31e fois, il purge actuellement une peine de 90 jours à la prison de Rikers Island, pour une note impayée de 51,31\$. On estime que ses différents séjours en prison ont déjà coûté quelque 250 000\$ US aux contribuables en l'espace de cinq ans.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0000

La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR MONTREAL

Dans l'Est de Montréal

Bon départ pour les emplois d'été

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Fin de récession ou hasard? La campagne estivale pour les emplois étudiants connaît un départ en lion dans l'Est de Montréal où l'on observe une hausse de 20% des offres d'emploi faites aux jeunes.

A peine deux semaines après le lancement de la campagne, ce mini-boom est d'autant plus encourageant que les chiffres ne comprennent pas les légendaires projets «Défi» subventionnés par le gouvernement fédéral.

«On ne sait pas ce qui explique cette hausse, mais chose certaine, cela reflète la conjoncture réelle du marché de l'emploi. Ce n'est pas gonflé par des projets spéciaux», a expliqué hier M. François Mailloux, agent d'emploi au centre d'emploi (CEC) de l'Est. L'an dernier, plus de 830 offres d'emploi ont afflué au centre d'emploi de l'Est, et un emploi sur cinq a été offert par des particuliers plutôt que des compagnies ou des entreprises.

On ne peut plus se fier aux seuls commerces pour combler les besoins étudiants. C'est pourquoi le centre d'emploi mise le tout, encore cette année, sur sa campagne «des menus travaux» - un succès l'an dernier -, destinée à inciter les simples citoyens à penser aux étudiants pour effectuer des travaux non spécialisés qu'ils ne veulent pas faire ou ne savent pas à qui les confier.

Peinture, réparations, jardinage: autant de travaux peuvent être confiés à des étudiants, affirme M. Mailloux, mais peu de gens y pensent. «En fait, les gens croient qu'ils ne peuvent rien faire pour aider à l'emploi. C'est faux, ce type de travaux journaliers ou non donne du travail à un grand nombre d'étudiants pour la période estivale», dit-il.

Calme à la pinède d'Oka

L'ambiance demeurait relativement calme hier, dans la pinède d'Oka, alors que les Mohawks d'Oka abattaient encore quelques arbres pour agrandir le cimetière indien, tout près du terrain de golf.

Vers midi, les Mohawks ont interrompu leurs travaux, promettant cependant de les reprendre lundi prochain. La communauté autochtone de Kanesatake revendique d'agrandir de 52 000 pieds carrés ce territoire, logé sur ce que la municipalité considère comme un parc municipal.

Si les Mohawks donnaient libre cours à leur projet d'agrandissement, le cimetière traverserait le chemin menant au golf d'Oka.

Les travaux des Mohawks n'ont cependant pas encore empêché sur ce chemin. Selon plusieurs observateurs, ces travaux sont poursuivis dans le but plus ou moins avoué de faire avancer les discussions avec les différents paliers de gouvernement, quant à la délimitation du territoire des Mohawks à Oka-Kanesatake.

Pour sa part, le maire d'Oka, Jean Ouellette, considère que ces travaux sont illégaux.

Ouvert, fermé

Tous les bureaux de la Ville de Montréal, y compris le réseau Accès Montréal, seront fermés lundi à l'occasion de la Fête de Dollard.

La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective n'auront pas lieu. Les marchés publics Jean-Talon et Atwater, le Biodôme, le Jardin botanique et l'Insectarium seront ouverts.

Le Planétarium Dow sera ouvert selon l'horaire de fin de semaine. Toutes les patinoires intérieures, les bureaux d'arrondissement, les centres de loisirs, les centres Gadbois, Pierre-Charbonneau et Claude-Robillard, ainsi que toutes les piscines intérieures seront fermés, mais les courts de tennis resteront ouverts, comme le golf municipal ouvert de 6h30 à 20h.

La bibliothèque centrale, les 24 bibliothèques d'arrondissement et la phonothèque seront fermées, mais le Centre d'histoire de Montréal, à la place d'Youville, sera ouvert.

Cinq cours d'école seront transformés en parcs

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Transformer les cours d'école en parcs, un rêve bucolique? C'est pourtant un projet bien réel, fruit de la collaboration entre la Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui entend transformer cet été cinq cours d'école asphaltés et bien bitumés en parcs.

Ce projet inusité a fait l'objet d'un protocole-cadre signé hier matin entre le maire Jean Doré et le président de la CECM François Ouimet, à l'initiative de la ville qui voulait créer des parcs dans certains quartiers où l'on manque d'espaces verts.

L'entente signée hier permettra de transformer la cour de cinq écoles en autant de parcs multifonctionnels, qui comprendront de la ver-

sure (arbres, arbustes, fleurs), des aires de repos et des aires de jeux bien identifiées pour le ballon-volant, le basket-ball, la marelle, etc. Une équipe d'architectes-paysagistes de la Ville a conçu les aménagements de chaque parc-école en collaboration avec les directions d'école, les professeurs et les comités de parents.

L'aménagement des cinq parcs commencera le 24 juin pour se terminer à la rentrée scolaire de septembre. Les parcs-écoles seront utilisés par les écoliers pendant les heures de classe, et par la population du quartier en dehors des heures de classe, incluant les fins de semaine.

«Nous souhaitons que les gens développent un attachement supérieur à leur école de quartier», explique Alain Gravel, agent d'information à la Ville de Montréal. Dans une

des écoles, l'école Montcalm, on prévoit même créer une petite place pour présenter des spectacles extérieurs. La CECM prête gratuitement les cours d'école, et la Ville assume les coûts liés à l'entretien, l'aménagement et la sécurité. Montréal investit près de 1,2 million de dollars dans ce projet (soit environ 240 000 \$ par école), et elle s'engage à assurer le maintien des parcs pour dix ans.

La Ville et la CECM prévoient étendre ce concept à d'autres écoles l'année prochaine. Pour le moment, les heureux élèves qui verront leur nouveau parc cet automne sont les écoles Montcalm (8800, 12e avenue), Saint-Jean-de-la-Lande (3090, rue Laurier), Sainte-Bibiane-Rose-des-Vents (5753, 13e avenue), Saint-Ambroise (6555, rue de Normandville) et Saint-Pierre-apôtre (8550, rue Clark).

Rendez-vous de jeunes sur l'éducation

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Environ 200 jeunes provenant de 84 pays sont attendus aujourd'hui à Montréal pour l'ouverture de la «Conférence internationale des jeunes leaders», qui aura lieu pendant une semaine au collège John Abbott à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Cette conférence est la deuxième version d'un événement né en 1992 sous les auspices de la Fondation Jeanne Sauvé pour la jeunesse.

Pendant une semaine, ces jeunes de 18 à 30 ans échangeront autour d'un thème qu'ils ont choisi eux-mêmes, celui de l'éducation.

La Fondation Jeanne Sauvé pour la jeunesse a été créée par la précédente gouverneure générale du Canada afin de mettre sur pied un forum international permanent pour les jeunes leaders. Maintenant dirigée par le fils de Mme Sauvé, Jean-François Sauvé, la fondation a lancé des appels de candidatures pour cette conférence auprès de 4500 organismes dans le monde entier (des associations étudiantes, des sections jeunesse de centrales syndicales et de partis politiques, des associations de jeunes, etc.).

Un comité de sélection a reçu 700 candidatures, pour finalement sélectionner les 200 participants à la conférence. L'Europe fournit 28% des participants, l'Asie et l'Océanie 20%, l'Afrique et le Moyen-Orient 19%, l'Amérique latine et les Caraïbes 18%, l'Amérique du Nord, 15%.

«Ces jeunes proviennent de différents horizons, explique Michel Bédard, directeur général de la Fondation. La majorité sont des travailleurs. Ce sont de jeunes leaders, dans le

sens où ce sont des jeunes qui exercent une influence dans leurs milieux respectifs, qui contribuent à faire avancer des choses. Le membre du jeune Barreau de France peut côtoyer le directeur d'une coopérative agricole du Tchad.» Un comité organisateur a été élu lors de la conférence de 1992 pour préparer le thème de cette conférence-ci. Ces jeunes discuteront donc de l'éducation et particulièrement de l'influence des secteurs privé et public

dans l'éducation, des valeurs à défendre, des enjeux de pouvoir alors que la mondialisation des échanges doit tenir compte de la résurgence des nationalismes.

A l'occasion de la séance inaugurale de la conférence, les participants entendront aujourd'hui le Dr Oscar Arias, ex-président du Costa Rica et Prix Nobel de la paix en 1987. Ils se retrouveront ensuite à Sainte-Anne-de-Bellevue jusqu'à samedi prochain.

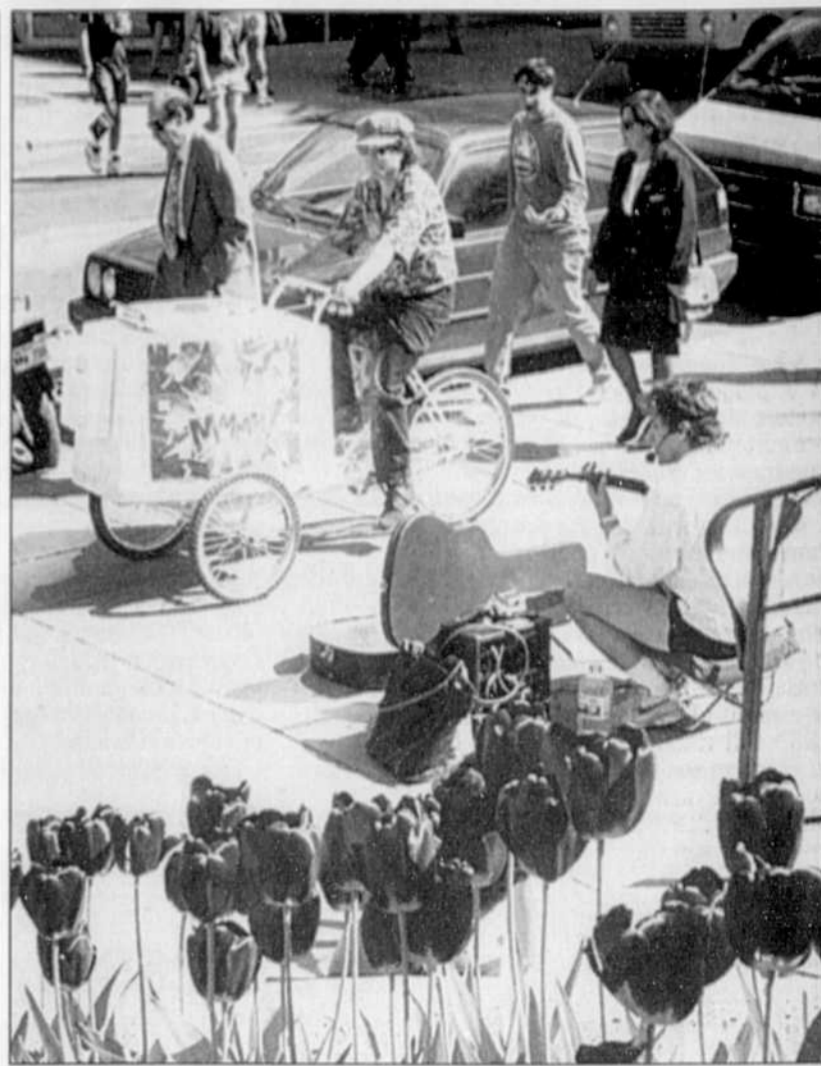


PHOTO JACQUES GRENIER

EST-CE le début du printemps ou de l'été? C'était en tout cas le début d'une nouvelle saison hier au centre-ville, rue Sainte-Catherine. Vendeurs de glaces, troubadours et tulipes ont formé un chœur l'espace d'un instant, mais le beau temps était partout.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

FAITES-NOUS SIGNE!

AUBAINE 2 1/2 meuble chauffé 750.00\$. Libre immédiatement, vue panoramique, Ile des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

AUTEUIL, superbe villa, 5 grappes chauffage intérieur.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, services de conciergerie, très calme.

DUVERNAY, 2 mois gratuit si pris avant la St-Jean, 31/2 semi, 490 \$ pas d'augm du bail pour 3 ans.

DUVERNAY, grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon très propres ménage fait, possibilité service intérieur.

BOIS-DES-FILION, luxueux condo de 6 pièces, sur deux étages, foyer en marbre, entrée privée, très silencieux, près de tout. À voir absolument. Premier mois gratuit, doit louer immédiatement.

BOUCHERVILLE 5 1/2 élect, stat, 470 \$ insonorisé, contactez madame Lavigne.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, services de conciergerie, très calme.

CHOMEDÉY, haut de duplex très calme 5 1/2 che, stat, 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois pris avant la St-Jean, 490 \$ pas d'augm du bail pour 3 ans.

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes

LE FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA A BESOIN DE VOUS

pour réaliser le FESTIVAL de demain

L'ensemble du milieu cinématographique national et international appuie la 23e édition, du 9 au 19 juin 1994 :

- Denys ARCAND ■ Olivier ASSELIN ■ Maurice ATTIAS, Ciné 360 ■ Paule BAILLARGEON ■ Pierre BROUSSEAU, Alliance VivaFims ■ Claude CHABOT, Cineplex Odéon ■ Rock DEMERS, Production La Fête ■ Marguerite DURAS ■ Carol EDWARDS, Mitsui Corp. ■ Atom EGOYAN ■ Didier FARRÉ, Canal Plus ■ Marc-André FORCIER ■ Claude FORGET, Cinéma Libre ■ François GIRARD ■ Jean-Claude LABRECQUE ■ Armand LAFOND, Prima Films ■ Micheline LANCTOT ■ Christian LAROUCHE, C/FP Distribution ■ Pierre LATOUR, Max Films ■ Jean-Claude LAUZON ■ Spike LEE ■ René MALO, MaloFilm, Bruce McDONALD ■ Dominique PAINI, Cinéma-thèque Française ■ Daniel PINARD, Radio-Québec ■ Anne-Claire POIRIER ■ Patricia ROZEMA ■ Nathalie ROY, Le Vidéographe ■ Ron SIMON, Museum of Television and Radio ■ Catherine TAIT, Independent Feature Film Market ■ Wim WENDERS ■

ENVOYEZ VOTRE DON À :
Festival international du Nouveau cinéma & vidéo inc.
3726, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2V8
tél : (514) 843-4725
DÉDUCTIBLE POUR FINS D'IMPÔT

La retraite des BABY-BOOMERS

Jean Carette

L'auteur nous invite à prendre les moyens afin d'éviter une guerre des générations et afin d'enrayer la dualisation de la société. En revendiquant une plus grande autonomie de l'ensemble des acteurs sociaux, il en appelle à une deuxième révolution tranquille, celle des âges de la vie.

Docteur en sociologie, Jean Carette est professeur au Département de Travail social de l'Université du Québec à Montréal, où il enseigne la gérontologie sociale. Après plus de trente ans de réflexion et d'intervention avec les retraités, au service de leurs groupes et de leurs droits, il tente, ici, une analyse prospective des conditions possibles de notre vieillissement après l'an 2000. La retraite des baby-boomers est le douzième ouvrage qu'il publie.

ISBN 2-7601-3477-6
(118 p.) 19,95 \$

guérin Montréal Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI S'INTÉRESSENT AUX TENDANCES ET AUX NOUVEAUX PRODUITS DE DESIGN D'INTÉRIEUR D'ICI ET D'AILLEURS. (POUR LA RÉSIDENCE OU LE BUREAU)

19 SIDIM 94 LE 6E SALON INTERNATIONAL DE DESIGN D'INTÉRIEUR DE MONTRÉAL (SIDIM)

PLACE BONAVENTURE - HALL D'EXPOSITION OUEST

JEUDI 26 MAI 10 H À 19 H PROFESSIONNELS ET GENS D'AFFAIRES SEULEMENT	VENDREDI 27 MAI 10 H À 15 H PROFESSIONNELS ET GENS D'AFFAIRES SEULEMENT	VENDREDI 27 MAI 15 H À 20 H CONSOMMATEURS, PROFESSIONNELS ET GENS D'AFFAIRES	SAMEDI 28 MAI 10 H À 19 H CONSOMMATEURS, PROFESSIONNELS ET GENS D'AFFAIRES
---	--	---	---

SUITE... EN PAGE 20 DU CAHIER LES ARTS

• LES ACTUALITÉS •

La carte d'identité pour bientôt?

Le ministre de la Justice Roger Lefebvre y pense

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre de la Justice, M. Roger Lefebvre, a déclaré cette semaine qu'il pourrait être favorable à la création d'une carte d'identité universelle mais facultative, émise par le gouvernement du Québec.

C'est la première fois que le ministère de la Justice se prononce publiquement à ce sujet. Mais la question est en train de prendre de l'importance à cause de développements récents.

En vertu d'une loi adoptée il y a deux ans et d'un projet de loi encore à l'étude, un citoyen pourra bientôt refuser de présenter sa carte d'assurance-maladie et son permis de conduire à un commerçant qui les demande pour s'identifier.

Ces deux cartes sont, avec la carte d'assurance sociale, les cartes les plus souvent demandées aux fins d'identification d'un client.

Mardi dernier, en commission parlementaire, le président de la Commission d'accès à l'information, M. Paul-André Comeau, a réitéré la position de son organisme en faveur de la création d'une carte spécifiquement destinée à l'identification des personnes. Il est contre le fait que des cartes dédiées soient transformées en cartes d'identité.

Deux raisons motivent cette réticence. D'une

part, il faut éviter que l'exercice de droits civils (la location d'une cassette vidéo, par exemple) soit soumise à des conditions démesurées. Si, pour louer une cassette, il faut un permis de conduire, c'est comme si on posait comme condition à la transaction de prouver qu'on est en bonne santé, qu'on a une bonne vue, qu'on a suivi un cours de conduite, qu'on n'a pas perdu trop de points d'inaptitude et qu'on s'est bien comporté au volant.

Clé d'accès

D'autre part, les cartes dédiées, comme la carte soleil, le permis de conduire ou la carte d'assurance sociale, portent un numéro qui sont la clé d'accès à des banques de données personnelles. Aux États-Unis, il est possible de connaître le contenu du dossier médical de quelqu'un grâce au numéro de permis de conduire, à cause des possibilités permises par l'ordinateur de relier entre elles des banques de données.

La réflexion commence à peine sur le sujet au ministère de la Justice. Lors d'un colloque organisé par l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAP) qui se terminait hier, une représentante du ministère, Me Cynthia Morin, a exposé le contexte légal, l'expérience étrangère et quelques pistes fort peu élaborées de solution.

Elle évoque l'existence de cartes magnétiques

ou à mémoire. Mais elle présente comme la solution la plus plausible celle d'une carte imprimée portant un nombre minimal de renseignements (nom, prénoms, photo, signature), information qui est suffisante pour s'identifier. Aucun numéro universel ne serait attribué à chaque citoyen.

Mais voici, dans les cercles bien informés, on met en doute l'utilité de produire une carte comme celle-ci. Car elle ne répondrait pas aux besoins des commerçants qui, bien plus qu'une pièce d'identification, recherchent notamment de la part de leurs clients des renseignements qui lui permettent de le retracer, si jamais son chèque rebondit ou qu'il ne retourne pas la cassette vidéo qu'il a louée.

En outre, a fait valoir en commission parlementaire, jeudi dernier, l'expert Pierrot Péladeau, à l'heure des autoroutes électroniques, des transferts électroniques de fonds et des transactions à distance, une carte munie ou non d'une photo ne servirait strictement à rien.

M. Péladeau suggère, comme M. Comeau, que l'Assemblée nationale organise un débat public, une consultation ouverte sur la question. Selon M. Péladeau, il faut que le pouvoir législatif le fasse, avant que le secteur privé, qui ressent un besoin pressant de trouver des solutions, dicte ses choix et les impose par la suite aux citoyens.

Un festival sans risque

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Vous ai-je déjà avoué que les journalistes agglutinés aux projections de presse du Festival de Cannes piquent parfois du nez, sous la fatigue, au beau milieu des films? On voit des têtes tomber ici et là, se relever après quelques moments d'absence, essayer de rattraper le fil de l'intrigue. «Où en étions-nous? Voyons voir...» Etranges sommeils peuplés de rêves se superposant aux images à l'écran. «Quelle est cette main qui flottait ce matin sur le grand auditorium Lumière? Aurais-je vraiment dormi?» La réponse est oui.

Il faut parfois se pincer particulièrement fort pour garder les yeux ouverts. Surtout devant l'abondance de films très lents en compétition cette année. Certains critiques s'en félicitent.

Après tout, le statisme artistique n'est pas une vertu très commerciale. Et si les festivals ne se chargeaient de présenter des œuvres exigeantes en notre époque de course au box-office, qui le ferait?

Mais l'excès est nuisible en toute chose. Et nous fumes nombreux à bâiller mercredi à ce *Barnabo des montagnes* de Mario Brenta, si figé qu'il tenait de la séance de diapositives, lourd de superbes montagnes écrasant de leur masse les acteurs réduits à une taille d'insecte.

Et voici qu'était présenté hier un premier long métrage, annoncé comme la surprise du festival, «œuvre cambodgienne dans la lignée de *L'odeur de la papaye verte*.

Tu verras, c'est quelque chose...», insinuaient la rumeur tentatrice. *Les gens de la rizière* de Rithy Panh est un film de plus de deux heures, sans intrigue ou presque, racontant le combat de paysans cambodgiens pour sauver leur rizière, menacée par tout: les cobras, les nuées de crabes et de moineaux, les pluies diluviennes, la mort du mari laissant la veuve dévastée, les Khmers rouges qui viennent incendier le village (simple épisode non commenté — le cinéaste ayant refusé, à tort ou à raison, de verser dans le document politique.

Le riz, non pas à titre de simple céréale, mais de mythe — le riz quotidien, comme en Occident le pain, est le héros de ce film-là. Et en dépit de ou grâce à cette lenteur ponctuant les gestes répétitifs de l'aujourd'hui, on se laisse envoûter par ces paysages fermés (l'horizon s'arrête à la rizière), par ces combats pour la vie livrés à chaque fois qu'une plaie d'Égypte s'abat sur les sillons. Surtout, le public est happé par le jeu vraiment remarquable de l'actrice Peng Phan (qui mériterait un prix d'interprétation), laquelle, dans un registre immense, sur son

visage si mobile, laisse filtrer jusqu'à la démesure toute la gamme des passions humaines.

Le Carré, Cohen et les autres

Le choix de présenter en compétition *Les Patriotes* du Français Eric Rochant m'est apparu moins justifié. Ce n'est pas que ce thriller d'espionnage, semblant tiré tout droit de l'univers de John Le Carré, soit raté dans son genre, au contraire. Mais le créneau fut tellement sur-exploité qu'il n'a rien de nouveau à offrir, surtout lors d'un festival. Rochant est demeuré fidèle à son acce-
sion fétiche Yvan Attal (*Un monde sans pitié, Aux yeux du monde*), mais en délaissant ici sa voie

du film intimiste. Il sera question du Mossad, les fameux services de renseignement israéliens, avec ses tentacules à Paris, à New York et bien entendu à Tel Aviv. Rochant met en scène le jeune héros Ariel (Yvan Attal) qui quitte Paris pour s'inscrire à l'école secrète du Mossad, apprend à mentir, à manipuler et, bien sûr, à se faire manipuler en retour.

Les Patriotes est construit comme un jeu lego, avec de l'intelligence dans le suspense, des revirements, des jeux de coulisses politiques, sales partout, en Israël comme ailleurs. Mais Le Carré avait déjà expliqué tout ça, n'est-ce pas?

Et en quoi le cinéma s'enrichit-il à marcher constamment dans les mêmes ornières? «Coup de cœur? T'as eu un coup de cœur cette année en compétition?» Confrontés à l'inévitable question, bien des journalistes ont une imperceptible hésitation.

Il y a le *Rouge* de Kieslowski, bien évidemment, mais sa clarté, son purisme même en font un bijou trop ciselé pour s'adresser directement au cœur. Il y a le succulent *Caro diario* de Nanni Moretti qui, dans les journaux français ce matin, remportait tous les suffrages de la critique (sauf *Le Figaro* qui, décidément, n'a pas aimé).

Mais cinématographiquement, le film est minimaliste, et n'a guère l'envergure d'une Palme d'or. Mais parlant du Moretti, on se plait à y entendre chanter la belle voix rauque de Leonard Cohen. Cette même voix qui résonnait quelques jours auparavant dans *l'Exotica* d'Egoyan avec *Everybody Knows*. Cohen a la cote dans les trames musicales en 1994. Ça fait plaisir de le retrouver.

Cela dit, on est frappé cette année en compétition par une sorte de conservatisme dans la forme, qui couvre tout. Nulle exploration vertigineuse du septième art.

Le risque n'est pas de la fête, et il faut aller se promener à la Quinzaine, à la Semaine de la critique ou du côté d'*Un certain regard* pour respirer un air vraiment futuriste.

62e congrès de l'ACFAS

Duplessis, nous voilà!

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les articles sur la protection de collabos français par d'éminents nationalistes canadiens-français publiés hier dans LE DEVOIR ont fait des vagues au 62e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui se terminait hier à Montréal.

Au colloque «Les intellectuels et la politique dans le Québec contemporain», une des 103 réunions du genre organisées dans le cadre de ce congrès, certains participants ont affirmé que ces troublantes et honteuses révélations allaient aider à mieux comprendre l'histoire du Québec.

«On est dans une sorte de période de révisionnisme historique: on veut absolument montrer qu'on était plus normaux qu'on le croyait, expliquait notamment le professeur Yvan Lamonde de l'Université McGill, lui-même coauteur du célèbre *L'avènement de la modernité au Québec*, avec l'historienne de l'art Esther Trépanier.

Dans un récent article savant, l'historien québécois Ronald Rudin a sévère-

ment critiqué ce genre d'ouvrage qui retrace les précurseurs de la «modernisation» esthétique ou idéologique des années vingt, trente et quarante, en faisant en quelque sorte oublier le caractère profondément conservateur de la société québécoise d'avant la Révolution tranquille.

«Avec ces ouvrages, on regarde notre histoire avec un œil différent, et on se trouve finalement pas pire, reconnaît M. Lamonde. Mais maintenant, il faut que le pendule s'arrête. On doit s'expliquer des choses, la mort du mouvement libéral au XIXe siècle, ou les réélections successives de Duplessis. Après tout, ce ne sont pas les Ontariens qui votaient pour lui.»

M. Lamonde explique aussi que son père a été l'assistant du chirurgien Georges-Benoît Montel, un des collaborateurs nazis venus se réfugier au Québec. Il se dit donc «peu surpris» par les révélations des historiens Gonzalo Arriaga et Jean-François Nadeau, publiées hier dans nos pages.

Et sans rien excuser, il ajoute qu'il faudrait entendre les gens qui ont protégé le docteur Montel et d'autres collabos, pour voir comment ça se situait concrètement, dans le contexte de l'époque. (...) Dans certains cas, même si les appuis sont désolants, on a soit de l'ignorance, soit un manque d'information.»

Comme d'autres, comme l'historien J.-F. Nadeau, il demande aussi qu'on situe toutes ces questions dans le contexte général de la relation des nationalistes québécois d'alors à la France, qui étaient pour eux la vieille France, celle de l'Ancien Régime.

M. Lamonde souhaite finalement qu'on dépasse l'identification de quelques grands coupables, pour déboucher sur une vaste examen collectif. «On a accroché le grelot à Lionel Groulx depuis quelque temps, mais il faudrait y aller plus largement maintenant. Par exemple, que veut dire exactement cette utilisation du terme de «race» à l'époque, par des gens de tous horizons?»

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.

Collège privé mixte
fondé en 1957Primaire | Secondaire
Externat | Pensionnat

Un enseignement de qualité

à la recherche de l'excellence, dans un environnement privilégié, au centre-ville, avec un terrain récréatif sur le flanc du Mont-Royal.

Admission sur rendez-vous pour tous les niveaux

Programme du Ministère
de l'Éducation du Québec

- cours enrichis (français, mathématique et anglais)
- programme spécial pour élèves doués et talentueux
- cours spéciaux pour élèves allophones
- activités diverses (clubs, sports d'équipe, etc...)
- encadrement et sécurité des élèves

Des services nouveaux
pour de nouveaux besoins

- accueil des élèves dès 07:30 le matin
- étude ou garderie le soir
- pensionnat à l'année ou occasionnel
- repas (matin, midi et/ou soir)
- possibilité de covoiturage

1517
Avenue des Pins, Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1B3
tél.: 514 934 0596
fax: 514 934 2390

Portes ouvertes tous les jeudis de 10 h à 12 h

AVIS

AUX ENSEIGNANTS
ET AUX ENSEIGNANTES
en mathématiques
au 2^e secondaireCROISIÈRES MATHÉMATIQUES
2^e secondaireATELIER PÉDAGOGIQUE
(Grand Montréal — Laval — Rive-Sud)Auberge Universel
5000, rue Sherbrooke Est
Montréal

le 26 mai 1994 de 17 h à 19 h

Guérin, éditeur vous invite
à participer à cet atelier. Si vous n'êtes pas
encore inscrit(e), vous pourrez le faire mardi
24 mai en communiquant au 842-3481.
Demandez Madame Ginette Bisailon.

Université de Montréal

Voyage de formation
professionnelle en EuropeLyon-Genève-Lausanne-Grenoble-Avignon
du 13 août au 4 septembre 1994

Dans le cadre d'une formation davantage axée sur les besoins et intérêts individuels, ce voyage s'adresse aux gens d'affaires, fonctionnaires, avocats, journalistes, etc.

Coût : 1 950 \$ comprenant les transports, le logement (occupation double), le petit-déjeuner et le déjeuner, des séminaires stratégiques, des visites d'institutions, un symposium international et des activités culturelles à Albertville et à Suze-la-Rousse.

Date limite d'inscription : 15 juin 1994

Renseignements : Professeur Panayotis Soldatos, (514) 343-6580

Organisé conjointement par le Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences et par la Chaire Jean Monnet de la Faculté des études supérieures.

(0383)

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

J'en achète!

C'EST SÛR!

5 1/2 %
La première annéeEN VENTE DU 24 MAI AU 1^{er} JUIN 1994

INFORMATIONS : 1 800 463-5229 ou (418) 528-1200

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Le marathon d'écriture: 24 heures de création littéraire

Marathon d'écriture



LE MARATHON D'ÉCRITURE

C'est sous le thème *À fleur de mots* que la quatrième édition du marathon d'écriture a été lancée, le 17 mars dernier à 16 heures. Ce marathon, auquel plus d'une centaine de cégépiens participaient, ne s'est terminé que 24 heures plus tard, soit le 18 mars, 16 heures. Ces marathoniens hors de l'ordinaire ont bravé le syndrome de la page blanche et bien sûr la fatigue pour écrire une page à l'heure durant cet événement où des périodes d'écriture libre et des ateliers dirigés étaient proposés. Cette année, Richard Martineau, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Voix*, a accepté la présidence d'honneur du marathon d'écriture tenu simultanément dans trois cégeps hôtes : le Cégep André-Laurendeau, le Cégep de Chicoutimi et l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Des subventions de la Fondation du Cégep André-Laurendeau et de la Direction générale de l'enseignement collégial ont permis la réalisation de cette activité unique.

UN PEU D'HISTOIRE

En 1991, au Cégep André-Laurendeau, l'équipe du journal étudiant exprimait au service de l'animation spirituelle son désir de participer à un événement où il serait possible d'écrire de façon débridée et de laisser libre cours à son imagination. Au fil des discussions, l'idée un peu folle de vingt-quatre heures consécutives d'écriture a germé, fascinante par son caractère inédit. Cette année-là, dix-huit étudiants du cégep rédigeaient 550 pages en 24 heures. C'était la première édition du marathon d'écriture, une activité peu ordinaire qui a rapidement fait boule de neige. Aujourd'hui, le marathon d'écriture se déroule dans trois cégeps hôtes et invite les étudiants de tous les cégeps francophones à se réserver un moment privilégié où ils peuvent s'adonner à une passion commune. En plus de favoriser la création littéraire, ce marathon leur permet également de rendre publics leurs écrits par l'affichage, la lecture publique, le parrainage et la publication d'un recueil de texte.

UN MARATHON ENRICHIS D'ATELIERS D'ÉCRITURE

L'an dernier, le comité organisateur ajoutait des ateliers d'écriture au programme du marathon. Ces derniers, animés par divers écrivains et journalistes, visaient un double objectif : familiariser les marathoniens avec différents genres littéraires et servir de pistes de rédaction à ceux qui se trouvaient subitement à court d'idées. Cette formule a été reprise cette année, compte tenu du vif intérêt que ces ateliers ont soulevé chez les

participants de 1993. Ainsi, en participant à la quatrième édition du marathon d'écriture, les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur le monologue avec Yvon Deschamps, le texte d'opinion avec Richard Martineau, le discours poétique avec Bernard Pozier et le récit avec Bernadette Renaud. La présence régulière du président d'honneur, Richard Martineau, et une rencontre avec l'écrivain Jean-Yves Soucy venaient compléter ce programme.

UN CONCOURS LITTÉRAIRE

Le marathon d'écriture comprend également un concours littéraire qui se déroule simultanément dans les trois cégeps hôtes. C'est ainsi que le jeudi 17 mars à 23 heures, soit à la 7e heure du marathon, tous les participants situés à LaSalle, Chicoutimi et Rimouski se soumettaient à une même épreuve : composer, durant une heure, un texte d'environ 250 mots inspiré du thème *Mots de coeur, mots de tête*. Chaque collègue hôte devait sélectionner les trois meilleurs textes. Un jury provincial avait ensuite le mandat de choisir le texte gagnant parmi les neuf compositions finalistes. Cette année, le jury était composé de Normand de Bellefeuille, professeur de littérature et de communication au Cégep Maisonneuve, Rachel Duclos, journaliste au quotidien *Le Devoir* et Richard Martineau, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Voix*.

UNE GAGNANTE PROVINCIALE

C'est le texte de Geneviève Morin, étudiante au Cégep François-Xavier-Garneau, qui a séduit le jury. Vous pouvez lire ce texte dans cette page, puisque la publication dans le quotidien *Le Devoir* constitue le prix de ce concours. Les huit finalistes méritent également d'être félicités :

AU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

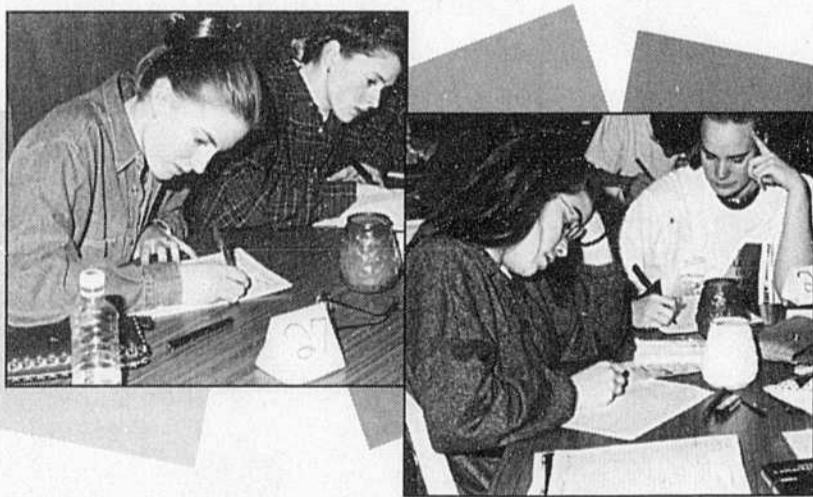
Isabelle Ducharme du Cégep André-Laurendeau
Isabelle Labrecque du Cégep Maisonneuve
Annie Rousseau du Cégep de St-Hyacinthe
Chantal Olivier du Cégep André-Laurendeau (mention)

AU CÉGEP DE CHICOUTIMI

Marie-Claude Beaulieu du Cégep de Chicoutimi
Jean-François Perreault du Cégep de Jonquière

À L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Véronique Dubois-Côté du Cégep de Rimouski
Martin Thibault du Cégep de Gaspé
Anjuna Langevin de l'Institut maritime du Québec à Rimouski



✦ ✦ Gouvernement du Québec
La ministre de la Culture et des Communications,
responsable de la Francophonie

Le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas.

On aurait pu exprimer ainsi la passion pour notre langue à laquelle vous avez succombé vingt-quatre heures durant.

Après des heures de résistance opiniâtre, au coeur de la nuit noire, vous avez encore défié l'angoisse de la page blanche.

D'un trait de plume, avec la sensibilité de l'artiste, vous avez donné vie aux émotions dans un monde imaginaire que vous avez mis en scène.

Je vous félicite, vous les amoureux de notre langue, qui vous êtes abandonnés à la magie d'écrire pour nous donner aujourd'hui le ravissement de vous découvrir. Vous prouvez que notre langue est là, belle et bien vivante



Liza Frulla
LIZA FRULLA

✦ ✦ Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Éducation

Une langue est forte parce qu'on la maîtrise, vivante parce qu'on l'utilise de façon créative. C'est justement parce qu'il favorise une jonction de la qualité et de l'audace que le marathon d'écriture est si enrichissant pour les personnes qui s'y inscrivent.

Profitant de l'hospitalité des trois établissements hôtes, le cégep André-Laurendeau, le cégep de Chicoutimi et l'Institut maritime du Québec à Rimouski, une centaine d'étudiantes et d'étudiants, inscrits à vingt-quatre cégeps, ont récemment accepté de consacrer vingt-quatre pleines heures à leur plume.

Mes félicitations vont à chacune de ces personnes, et particulièrement à celle dont le texte, reproduit ici, a été primé. L'expérience est réussie : puisse le marathon poursuivre son essor l'an prochain!



Jacques Chagnon
JACQUES CHAGNON

Mots de tête, mots de coeur (à Edouard Locke)

FROIDEUR

Il n'a pas de mots pour dire. Le carré, le triangle qui papillote là. Il n'a pas de mots pour dire. Seulement ses cheveux qui découpent l'atmosphère comme une enluminure. Il n'a pas de larmes. De joies de peines. Seulement un battement de cils vers le ciel qui lentement crée une onde de choc. Il n'a pas de chant. Seulement la brusque déchirure d'un pied qui gifle la terre.

Ses remouances, on les regarde avec une impression de fond marin. Il n'a pas de mots pour dire. Il prend l'instant. Il l'abolit. Toujours cette chose qui creuse, à la hauteur du plexus solaire. VERTIGE. Toujours il plonge. Il tombe. Il n'a pas de mots et pourtant on entend distinctement, à travers l'écho de sa chute, quelque chose comme «vie», «mort», «occident». Oui, c'est cela. La vie, la mort. Le quotidien qui tue et ravive inlassablement. Toujours, il erre, il hurte. Le quotidien tue et ravive, inlassablement.

Vitesse et tension s'accroissent. Tu songes à cette chanson de Luc de Larochellière : «Rien n'est éternel.. sauf le recommencement». Vie et mort de l'occident. Tu sais qu'il raconte une histoire. Récit à intensité variable. Déviations. Sublimation. Il n'a pas de joies, de peines. Ni bien ni mal. Désincarné. Hypnotiseur, il noue et dénoue l'oeil. C'est insoutenable. Improbable. Vous ne pourrez que le regarder. Pourtant, il n'a pas de mots pour dire.

Lui, le CHORÉGRAPHE. L'anonyme. Architecte de son propre rayonnement, il trace. Seul. À travers l'époque, l'espace, la moiteur et l'amour. Poète, oui, poète, «homme condamné à mort et qui dit non» (Gatien Lapointe). Et tandis que d'un dernier geste, il trace sa signature, tu sens perler sur ta joue une larme étrange d'humanité.

Geneviève Morin,
Cégep François-Xavier-Garneau



GENEVIÈVE MORIN

gagnante du concours littéraire

Le concours littéraire organisé par le Club Richelieu. Au Cégep François-Xavier-Garneau, elle s'était engagée dans le défunt regroupement littéraire, Les Ephémérides, qui publiait un journal bimestriel de poésie et de nouvelles. Membre du comité de sélection, elle a beaucoup apprécié les échanges autour du choix des textes.

Étudiant présentement en Sciences humaines au Cégep François-Xavier-Garneau, Geneviève désire s'inscrire l'an prochain en Techniques de travail social au Cégep de Ste-Foy. Malgré ce choix de carrière non littéraire, elle veut continuer à écrire et envisage de participer bientôt à un programme de parrainage où des poètes chevronnés sont jumelés à des novices poètes débutants. Justement, qui désirent publier leurs oeuvres. Geneviève rêve de voir ses textes de poésie, sous sa «prose» comme elle l'exprime si bien, sous la forme de recueil. Nous lui souhaitons la réalisation de ce rêve et espérons que la publication de son texte primé au marathon d'écriture constitue le coup d'envoi de sa carrière littéraire.

FONDATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU



Un marathon d'écriture inoubliable! En tant qu'organisme voué notamment au soutien et au développement d'activités de formation, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est très attachée à la réalisation du marathon national d'écriture. Cet événement, où plus d'une centaine de cégépiennes et de cégépiens participent à des activités d'écriture durant 24 heures consécutives, constitue une occasion privilégiée de développer chez les étudiantes et étudiants un engagement réel pour une langue française mieux maîtrisée.

Au nom du Conseil d'administration de la Fondation, nous réitérons nos plus sincères félicitations à la lauréate du concours littéraire du marathon d'écriture, Geneviève Morin. Nous aimerions également souligner les efforts de tous les finalistes et, bien sûr, de toutes les participantes et de tous les participants qui, surmontant leur fatigue, ont réussi à écrire d'excellents textes.

Cégépiens et cégépiennes, faites vos provisions de sommeil, nous vous attendons l'an prochain pour la cinquième édition du marathon d'écriture.

Louis Martin, président
Fondation du Cégep André-Laurendeau

LE DEVOIR

POLITIQUE

Face aux déclarations controversées sur l'indépendance

Chrétien défend les frontières du Québec «au Canada»

Toronto (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a tenté hier d'éviter les écueils politiques en repoussant du revers de la main des déclarations controversées sur la séparation du Québec.

M. Chrétien a fait allusion aux frontières du Québec au cours d'un bref arrêt en banlieue de Toronto, mais il a peu fait pour clarifier la position de son gouvernement.

«Au Canada, les frontières du Québec resteront toujours les frontières du Québec», a déclaré M. Chrétien.

Il a toutefois laissé ouverte la question du changement des frontières en cas de souveraineté du Québec.

M. Chrétien est pressé de questions à ce sujet depuis mardi, moment où le ministre des Affaires autochtones, Ron Irwin, a affirmé que les autochtones du Québec pourraient choisir de rester au Canada si la pro-

vince se sépare. Deux premiers ministres de l'Ouest, Michael Harcourt de la Colombie-Britannique et Roy Romanow de la Saskatchewan, ont envenimé le débat en affirmant qu'Otawa aiderait les autochtones du Québec à conserver leurs terres si le Québec se sépare.

M. Chrétien a tenté de ne pas être entraîné dans ces remous.

«Le débat est purement académique», a dit le premier ministre après avoir assisté à l'ouverture d'un institut de recherche de la Banque de Montréal. Lorsqu'on lui a demandé si M. Irwin s'excuserait de ses propos, M. Chrétien a répondu: «Je ne crois pas.»

Le ministre fédéral des Affaires étrangères, André Ouellet, avait affirmé jeudi que le gouvernement apporterait une réponse officielle aux remarques de M. Irwin et que celui-ci

rencontrerait la presse. Mais hier, M. Ouellet a fermement démenti avoir laissé entendre que M. Irwin se rétracterait. De son côté, M. Chrétien a déclaré n'avoir parlé ni à M. Ouellet, ni à M. Irwin, ajoutant que toute la question de ce qui relèverait d'un Québec indépendant était prématurée.

«Nous avons une élection qui s'en vient au Québec et personne ne sait exactement qui va gagner.»

Et même si les souverainistes l'emportent, a-t-il poursuivi, ils pourraient être réticents à tenir un référendum sur la question, a prédit M. Chrétien.

«Ils ont déjà décidé de le retarder. Ce référendum devait avoir lieu très tôt et maintenant, ils disent qu'ils vont attendre», a souligné le premier ministre. M. Chrétien a accusé le chef de l'opposition officielle, Lucien Bouchard, d'avoir attisé la controverse en cherchant des appuis en Europe et à travers le pays.

«Si vous vous promenez en demandant aux politiciens étrangers: "Si nous gagnons, nous appuieriez-vous?", tout cela est purement hypothétique. Mais quand vous créez une situation comme celle-là, les gens ont tendance à répliquer.»

A son tour, André Ouellet n'a pu se

retenir, hier, de décrier à nouveau le voyage en France du chef de l'opposition Lucien Bouchard.

A l'issue de l'annonce de subventions fédérales devant servir à la réfection et au réaménagement du boulevard Henri-Bourassa, à Montréal, le ministre Ouellet s'est limité à répondre à quelques questions sur Haïti et à une autre sur le voyage du chef du Bloc québécois.

«Je crois que M. Bouchard a fait une petite visite en France pour répondre à un orgueil, pour flatter son orgueil et sa personne et qu'il n'a rendu service ni à sa cause ni à la bonne réputation du Canada de par le monde.»

«Je qualifie ce voyage de déplacé. Il a tenté d'aller exporter en France une situation canadienne. Je crois qu'il a embarrassé les autorités françaises. Il aurait été mieux de rester chez lui», a lancé M. Ouellet avant de s'engouffrer dans son véhicule.

Au cours des derniers jours, M. Ouellet a prétendu que le président français, François Mitterrand, et le premier ministre de ce pays, Edouard Balladur, avaient exprimé à Jean Chrétien leur préférence pour un Canada uni. Il a toutefois refusé d'apporter des précisions à ce propos.

Oui à un régime universel d'assurance-médicaments

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

La ministre de la Santé, Mme Lucienne Robillard, se déclare favorable, du moins en principe, à l'instauration au Québec d'un régime public et universel d'assurance-médicaments.

Actuellement, au Québec, un million de personnes n'ont ni protection, ni assurance pour défrayer le coût de leurs médicaments.

Dans un communiqué publié hier, Mme Robillard a annoncé la création d'un groupe de travail présidé par un sous-ministre pour étudier la faisabilité d'un tel projet. Le comité doit rendre son rapport en novembre 1994, après les élections.

Le comité travaillera à partir d'une recommandation qui a été soumise le 27 avril par un comité consultatif (comité Demers) qui proposait un régime universel mais pas un régime gratuit. En vertu de cette recommandation, le régime devrait offrir une couverture de base, à savoir les coûts d'achat sur prescription médicale de tous les médicaments inscrits sur une liste établie selon une procédure analogue à celle qui est appliquée au programme administré par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

La formule proposée par le comité Demers prévoit un régime contributif, l'usager assumant un certain pourcentage du coût de ses médicaments, selon les modalités qui pourraient être les suivantes:

- une franchise dont le montant serait modulé en fonction du revenu ajusté selon la taille de la famille;
- des frais applicables à l'achat de chaque médicament, soit un montant fixe, soit un pourcentage du prix;
- un débourser maximum, calculé annuellement, à partir duquel les médicaments seraient remboursés à 100 %.

Le trésor public financerait le reste, en lui versant les sommes qui sont actuellement dépensées par le gouvernement pour le financement des médicaments (aux personnes âgées et aux assistés sociaux, la

contribution du gouvernement comme employeur dans les régimes d'assurance collective de ses employés, et les autres mesures d'exception). Le comité a évoqué la possibilité d'ajuster la contribution des sociétés au fonds des services de santé ou même d'instaurer un impôt spécial, dédié, une sorte de cotisation.

Le groupe de travail créé hier devra: 1) déterminer les conditions d'application d'un nouveau régime; 2) procéder à l'analyse des modes de gestion possibles; 3) analyser les coûts d'un tel régime à l'intérieur de la somme des dépenses, publiques et privées, consacrées aux médicaments; 4) consulter divers intervenants, dont les assureurs privés.

La ministre veut que soit élaborée une «solution d'ensemble qui puisse garantir à tous les Québécois un accès économique raisonnable aux thérapies médicamenteuses requises par leur état de santé». Elle soutient que la solution avancée par le comité Demers est «une avenue fort intéressante, qui mérite d'être sérieusement explorée».

Le comité Demers (le Dr Jocelyn Demers, chef du service d'hématologie de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal) avait été chargé de réviser le programme que l'on appelle la circulaire *Malades sur pied*. Ce programme autorise les cliniques externes des centres hospitaliers à distribuer gratuitement des médicaments à certains patients, ceux qui sont par exemple atteints de fibrose kystique. Ce programme couvre aussi les traitements de chimiothérapie.

L'automne dernier, le ministre Marc-Yvan Côté avait annoncé l'abolition de la circulaire et décidé d'imposer un ticket de 20 \$ pour chaque traitement de chimiothérapie contre le cancer). Il avait provoqué un tollé.

Le comité Demers conclut que la circulaire est irrémédiablement en elle-même. Le système actuel en est un d'assistance dans des cas particuliers, qui laisse un million de Québécois sans protection aucune.

Anglais langue seconde pour adultes été 1994

Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.

Cinq Sessions

29 mai au 3 juin
5-10 juin
3-8 juillet
10-15 juillet
17-22 juillet

AUSSI: PROGRAMME POUR JEUNES 14-17 ans

Champlain Regional College
Lennoxville
(Québec) J1M 2A1

- cours dynamique niveau débutant, intermédiaire, avancé
- activités en anglais en soirée
- magnifique campus au cœur de l'Estrie
- résidences modernes

Tél: (819) 564-3684
Sans frais: 1 (800) 561-8321
Télécopieur: (819) 564-5171

Avis public

Ville de Montréal

Rappel d'échéance - 1^{er} juin 1994

Catégories de taxes

- Taxes foncières municipales
- Taxes d'affaires, d'eau et de services (lieux d'affaires)

Le 2^e versement du compte de taxes de l'exercice financier 1994 doit être fait au plus tard le 1^{er} juin 1994, afin d'éviter les intérêts et la pénalité.

Le compte de taxes est payable à la plupart des caisses populaires ou des banques.

Service des finances
Le 21 mai 1994

Service à la clientèle
(514) 872-2305

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 18 h.

VENTE AUX ENCHÈRES

Provenant de diverses collections privées et successions incluant des œuvres provenant de l'atelier de Lincoln Godfrey Morris, des vins de collections et d'intéressants documents dédiés provenant de la collection de Marie-Thérèse Paquin, pianiste.

24 mai à 19h30
ART CANADIEN &
ART INTERNATIONAL



JEAN-PAUL LEMIEUX (1904-1990)

25 mai à 19h30
VINS DE COLLECTION, MEUBLES
des XVIII^e et XIX^e siècles,
OBJETS D'ART et de COLLECTION
BOUTEILLES DE PARFUM,
BIJOUX, TAPIS, COLLECTABLES ET LIVRES

26 mai à 19h
VENTE GÉNÉRALE:
TABLEAUX, MEUBLES,
LIVRES, OBJETS ET DIVERS

EXPOSITION
les 20 et 23 mai de 12h à 21h
les 21 et 22 mai de 12h à 17h

VINS DE
COLLECTION



IÉGOR DE SAINT HIPPOLYTE
Hôtel des Encans, 2825 rue Bates, Montréal
INFORMATION : 344-4081

OPÉRA PICCOLA

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
Chef d'orchestre: BORIS BROTT



Karina Gauvin

soprano



Erik Oland

baryton

PERGOLESI....."LA SERVA PADRONA"
MENOTTI....."LE TÉLÉPHONE"
avec costumes originaux

LE LUNDI 30 MAI À 20 H

Billets en vente à la Place des Arts: 25 \$

Présenté par:



Hoechst

SALLE REDPATH
3461, rue McTavish
Campus Université McGill

Renseignements:
487-5190
842-2112

Prix spécial
étudiants:
10\$

Deuxième chance pour les réfugiés

Ottawa (PC) — Environ 10 000 demandeurs du statut de réfugiés, dont la requête avait été refusée, auront droit à une deuxième chance en vertu d'un nouveau processus de révision annoncé hier. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Immigration Sergio Marchi. Le nouveau processus s'applique aux réfugiés qui ont déjà reçu une réponse négative de la Commission de l'immigration et du statut

de réfugié, de la Cour d'appel fédérale ou d'une dernière instance relevant du ministère de l'Immigration. Normalement, les demandeurs dont la requête est rejetée doivent quitter le pays.

Mais Ottawa a refusé de renvoyer des réfugiés dans certains pays que les fonctionnaires croient dangereux pour eux, comme la Somalie ou la Chine.

Les Concerts Varia

présentent
dans le cadre de la série
Les Amis de la musique Stella Artois

Christiane Tétrault
flûtiste
Au piano, Claude Webster



"La flûte à la volière"
Comment les compositeurs ont voulu imiter
le chant des oiseaux de Vivaldi à Messiaen.

Samedi 28 mai à 14 heures.

Salle Tudor chez Ogilvy
(de la Montagne & St-Catherine)

Admission 10\$

(incluant une Stella Artois offerte
après-réception à l'hôtel Vogue)

Réservations 768-9534

Billets en pré-vente Pavillon Christoffe,
au rez-de-chaussée du magasin.

Une
Présentation de



et LE DEVOIR

Ne manquez pas demain, à 22 heures:

L'événement

La Formule I est-elle en perte de vitesse?

Le monde de la Formule I vit une nouvelle crise. La mort de deux pilotes, dont le Brésilien Ayrton Senna, il y a trois semaines, est venue relancer tout le débat sur la sécurité. Après une accalmie de plusieurs années, c'est à se demander si les pilotes ne sont pas devenus les cobayes des constructeurs toujours à la recherche de performances de plus en plus grandes. À trois semaines du Grand Prix de Montréal, le monde de la Formule I est-il en train de déraiser? Un dossier complet sur la question à L'Événement.

Dossier constitutionnel: le retour du Bonhomme 7 heures?

À entendre le Canada anglais ces jours-ci, on a l'impression de revivre la campagne de peur qui a précédé le référendum de 1980. Les déclarations incendiaires des premiers ministres de Saskatchewan, Roy Romanow, et de Colombie-Britannique, Mike Harcourt, permettent de croire que la prochaine année sera pour le moins mouvementée sur le front politique. Faut-il craindre ces nouvelles menaces du Canada anglais à quelques mois des élections provinciales au Québec?

Que faut-il penser du nouveau gouvernement haïtien?

Les jours se suivent et continuent de se ressembler drôlement en Haïti. Avec l'entrée en vigueur du nouvel embargo quasi-total, décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU, et la formation du cabinet du nouveau «président provisoire» Emile Jonassaint, que réserve l'avenir au peuple haïtien? Est-ce que la communauté internationale va continuer encore longtemps à se laisser défier par les putschistes au pouvoir depuis le coup d'État militaire de 1991 qui a forcé le président Jean-Bertrand Aristide à s'exiler?

Avec
Stéphan
Bureau



en collaboration avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

SOLJENITSYNE: DANS UNE SEMAINE

Moscou (AFP) — Alexandre Soljenitsyne reviendra en Russie après 20 ans d'exil le 27 mai prochain par l'extrême-orient russe, a annoncé sa femme Natalia dans un communiqué lu par téléphone à l'agence ITAR-TASS. «Alexandre Soljenitsyne rentrera en Russie le 27 mai 1994. Nous prenons l'avion avec nos fils jusqu'à Vladivostok depuis Anchorage», a ajouté l'épouse du célèbre dissident. Natalia Soljenitsyne a jouté que l'auteur de L'archipel du Goulag entamera «à partir de Vladivostok, un voyage à travers la Russie pour se rendre compte de l'état de vie actuel dans sa patrie». «Nous rentrons en Russie empreints d'une grande inquiétude pour le présent, mais avec l'espoir d'une renaissance future», a encore déclaré Mme Soljenitsyne.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES EN BULGARIE

Sofia (Reuters) — Le président bulgare Jeliou Jeleu a demandé hier aux dirigeants des partis politiques de se mettre d'accord sur la date d'élections législatives anticipées, après le rejet par le Parlement d'un projet de remaniement ministériel. Le premier ministre Liouben Berov, qui connaît par ailleurs des ennuis de santé, avait proposé ce remaniement pour tenter de sauver le gouvernement, menacé par la démission d'un ministre et les vives critiques contre sa politique économique. «L'aggravation de la crise politique a conduit à la paralysie de l'Etat. Seule une décision prise par toutes les forces politiques responsables du pays permettra de sortir de l'impasse», a dit Jeleu.

SAISIE D'ARMES À BOLOGNE

Bologne (Reuters) — La police italienne a saisi hier un arsenal comprenant plus de 100 fusils d'assaut Kalachnikov, des lance-roquettes et des munitions lors de rafles à Bologne et Bergame, dans le nord. Un Italien et plusieurs trafiquants d'armes internationaux ont été, à cette occasion, appréhendés. Selon la police, les armes en provenance de Suisse et d'ex-Yougoslavie transitaient par la Lombardie et l'Emilie-Romagne, avant d'être acheminées vers les parrains des mafias calabraise et sicilienne.

500 000 ITALO-BRÉSILIENS

Rio de Janeiro (AFP) — Environ 500 000 Brésiliens d'origine italienne ont demandé en 1992 et 1993 la nationalité italienne et 300 000 d'entre eux l'ont obtenue, a affirmé jeudi à Rio le nouvel ambassadeur d'Italie au Brésil, M. Oliviero Rossi. «En 1992 et 1993 les consulats ont pratiquement été pris d'assaut par des Brésiliens descendants d'Italiens et qui voulaient obtenir la nationalité italienne comme le prévoient les derniers textes de loi en la matière», a dit M. Rossi qui a pris ses fonctions au Brésil il y a trois semaines.

Incident mortel 48 heures après la prise de contrôle par l'«Autorité palestinienne»: le Hamas accusé

L'OLP contrôle-t-elle Gaza?

Deux soldats israéliens tués au nez et à la barbe de la police palestinienne

Deux soldats israéliens ont été abattus hier au point de passage d'Erez, entre Israël et la bande de Gaza, par des intégristes musulmans circulant en voiture qui se sont ensuite réfugiés dans la zone autonome contrôlée par l'OLP. Cet attentat, attribué au Hamas, met sérieusement à l'épreuve l'autorité de l'OLP, 48 heures à peine après le retrait de Tsahal.

Gaza (Reuters) — Aux termes de l'accord d'autonomie signé en septembre à Washington, les 9000 policiers palestiniens sont censés empêcher les attaques contre des cibles israéliennes à partir des zones autonomes de Gaza et Jéricho.

Les activistes palestiniens qui se sont approchés en Peugeot 404 du point de passage Erez, hier à l'aube, pour y abattre les deux militaires, sont pourtant venus de la zone sous contrôle officiel de l'«Autorité autonome palestinienne» et ils s'y sont ensuite réfugiés, rapportent des témoins arabes.

L'armée, qui a exclu d'exercer un droit de poursuite cette fois-ci, a réagi avec mesure en fermant la frontière avec Gaza aux 2500 Arabes qui la franchissent chaque jour pour travailler en Israël, en vue de permettre à la police palestinienne de «s'organiser» pour filtrer les véhicules se présentant aux points de passage.

Les Palestiniens embarrassés, la droite israélienne fulmine

«Il est maintenant du devoir de la police palestinienne de régler cette question, de trouver des gens et de faire tout son possible pour prévenir la répétition de tels événements», a dit à la radio israélienne le vice-ministre des Affaires étrangères, Yossi Beilin.

Le général Nasser Yousef, commandant de la police autonome, lui a répondu en soulignant qu'il ne fait aucun doute que nous exercerons nos prérogatives en tant qu'Autorité. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires. Ce n'est pas le Hamas qui contrôle la situation. Ce sont nos forces de sécurité nationales.

L'attentat contre les deux militaires a été évoqué par le chef d'état-major adjoint de Tsahal, le général Amon Shahak, qui dirigeait la délégation israélienne aux négociations du Caire, avec son homologue palestinien Nabil Chaat, qui effectuait une visite-surprise à Gaza précisément hier.

Ce dernier, qui est le plus haut responsable de l'OLP à se rendre jusqu'à présent dans le territoire nouvellement autonome, a exclu que l'OLP se lance dans des rafles massives pour retrouver les auteurs de l'attentat, comme Tsahal l'eût fait si elle était encore là.

L'été sera chaud à Jéricho

«Nous ne pouvons tout simplement pas ratisser toute la ville en quête des auteurs. Nous n'en avons pas encore les moyens. La seule chose que nous puissions faire, c'est enquêter de façon intelligente», a déclaré Chaat.

Le commandant israélien Sharon Grinker, responsable du poste d'Erez, avait souligné qu'Israël attendait des responsables de la sécurité du côté palestinien, qui sont venus enquêter sur les lieux de l'attentat, qu'ils l'aident à en capturer les auteurs.

«Bien sûr, s'ils nous donnent des noms de suspects, nous pouvons enquêter», a semblé lui répondre Chaat, tout en ajoutant que ça n'avait pas été le cas jusqu'à présent.

Un autre incident, mais moins grave, s'est produit hier matin près de la colonie de Morag, dans le sud de la bande de Gaza, où deux civils israéliens ont été blessés légèrement par balles par des extrémistes palestiniens.

Zakaria al Agha, membre de l'Autorité

autonome, a prédit que l'on assisterait encore à des incidents de ce type, de part et d'autre, mais a affirmé à Reuter: «Le processus de paix se poursuivra dans la voie qui a été décidée.»

Yossi Sarid, ministre israélien de l'Environnement, a pour sa part nuancé cet optimisme. «Si Arafat prouve que ses efforts pour mettre fin à la violence sont efficaces et sincères, alors l'expérience continuera.»

En revanche, si le chef de l'OLP n'est pas sincère, «il transpirera à Jéricho tout l'été — et il finira sa carrière comme maire de Jéricho car ce sera la fin de l'expérience», a-t-il ajouté.

L'opposition de droite n'a pas manqué d'exploiter l'attentat pour tenter de mettre en difficulté le gouvernement travailliste d'Yitzhak Rabin.

«Envoyez là-bas d'importantes forces et tuez tous les membres de Hamas maintenant avant qu'ils ne massacrent des femmes et des enfants», s'est exclamé à la radio l'ancien chef d'état-major Raphael Eitan, aujourd'hui député de droite.

Un autre député du Likoud, Eliahu Ben-Elissar, a réclamé la démission du cabinet Rabin en se demandant: «Comment une nation puissante et droite comme Israël peut conclure un accord avec un serpent, avec Arafat?»

Le Sud-Yémen tente de se reconstituer sous les bombardements

Aden (AFP) — Le Parti socialiste yéménite (PSY) du vice-président Ali Salem al-Baid se préparait à annoncer d'un moment à l'autre la création d'un Etat du Sud-Yémen, a-t-on appris hier soir de très bonne source.

«La décision est prise et l'annonce officielle devrait intervenir rapidement», a-t-on indiqué de source informée à l'AFP.

Le PSY tient depuis 24 heures réunion sur réunion pour examiner les dé-

tails relatifs à la formation d'un gouvernement du Sud-Yémen.

M. Al-Baid est attendu incessamment à Aden, après s'être rendu dans la province orientale du Hadramout pour y obtenir le soutien de cette importante région pétrolière, limitrophe du sultanat d'Oman.

Cependant, les formations de l'opposition yéménite qui s'étaient ralliées il y a quelques jours à M. al-Baid, parmi les-

quelles des groupes nordistes, sont divisées sur le bien-fondé d'une telle décision.

Un des membres du bloc d'opposition, M. Omar al-Gaoui, secrétaire général du Rassemblement unioniste yéménite, a affirmé à l'AFP que le PSY se préparait à prendre «une décision très dangereuse».

Pendant ce temps, les forces nordistes ont annoncé avoir tiré la veille au

soir deux missiles sur l'aéroport d'Aden. «L'aéroport est utilisé à des fins militaires et les avions des sécessionnistes décollent chaque jour pour bombarder des civils et nos troupes», a déclaré la radio de Sanaa.

Selon les journalistes présents à Aden, deux missiles ont été tirés en direction de la ville jeudi soir. L'un a détruit un avion de transport Antonov sur l'aéroport et l'autre se serait abîmé en mer.

Pétition des professeurs de français du collégial concernant l'approche par compétences et savoir-faire

Nous, soussignés, professeurs de français de l'ordre collégial, tenons à faire savoir publiquement que la théorie de l'enseignement par compétences axée sur les savoir-faire, imposée tous azimuts à l'occasion de la réforme du collégial, ne convient pas à la formation générale dont nous assurons un pan essentiel à travers l'enseignement de la littérature; nous affirmons que ladite théorie pédagogique, réductrice et dangereuse, dénature et compromet gravement la tâche éducative fondamentale qui est la nôtre.

Nous nous opposons fermement à ce que notre enseignement et nous-mêmes soyons contraints à cette démarche

et à ce langage de bois en provenance d'un certain courant au sein des supposées sciences de l'éducation; nous nous opposons également à ce que cette démarche, qui n'a jamais été réellement éprouvée et qui n'a jamais su se gagner par ses mérites l'adhésion des véritables professionnels et praticiens de l'enseignement que sont les enseignants, devienne la seule possible et le canon de tout enseignement; nous nous opposons finalement à l'assujettissement de la formation générale à la logique étriquée et intellectuellement suicidaire des compétences fractionnées à l'infini, parcellaires, à celle des standards artificiels, à celle des savoir-faire déterminés selon une perspective strictement utilitaire dont la valeur n'a jamais été démontrée.

Jean-Pierre Allard • Michel Angers • Denis Arcand • Luc Archambault • A. Armstrong • Lise Armstrong • Jean-Pierre Aubin • Noëlla Aubry • Marie-Josée Ayotte • Robert Baillie • Pierre Barette • Michèle Barette • Pierre Bastien • Véronique Bédard • Renée Beaudet • Raymonde Beaudette • Lise Beaudoin • Sylvie Beaudry • Jacinthe Beaumont • Françoise Beauregard • Raymond Bédard • Denis Bélanger • Jean Bélanger • Pierre Bélieux • Gilles Bellavance • Richard Berger • Bertrand Bergeron • J.P. Bergeron • Evelynne Bernard • Hélène Bernard • Alain Berson • Alain Bertrand • Danielle Bérubé • Laurent Bérubé • Carole Bessette • Denise Bessette • Michel Bessette • André Bilodeau • François Biloodeau • Simon Biloodeau • Louise Bisson • Claude R. Blouin • Paule Blouin • José Bonnevillie • Christian Bouchard • Marc Bouchard • Priscilla Bouchard • France Boucher • Jany Boulanger • Claire Boulé • Jacques Boulterice • Roger Bourbonnais • Lise Bourgault • Louise Bourgon • Michèle Bourgon • Denis Boutin • Pierre Brail • André Brassard • Sylvie Brassard • Marie-Claude Brasseur • M. Brissonnet • Claude Brochu • Baudoin Burger • Maurice Cadet • Raymond Campagna • Normand Carrier • France Cayouette • Ginette Chabot • Robert Charette • Monique Chartier • Mario Cholette • Sylvie Choquette • Rachel Chouinard • Claire Chouinard • Gaétan Clément • Georges H. Cloutier • Jocelyn Colbert • Michel Contant • Louis Corneiller • Gérard Cossette • Arlette Chantale Côté • Claire Côté • Jean-Guy Côté • Diane Cotnoir • Marthe Couder • Manon Coulombe • Anne Courtemanche • Anne-Marie Cousineau • Marie-Dominique Cousineau • Paul G. Croteau • Louise-Anne Cusson • André Cyr • Jocelyne Cyr • Francine D'Amour • François D'Appollonia • Denise Dallaire • Michel Dallaire • M.C. Dancette • Albert Daoud • Carole David • F. de la Chevrière • Marc Degryse • Micheline Delage • Michael Delisle • Danielle Demers • Marie Demers Ouellet • Ghislain Dénomme • B. Desbiens • Louise Desforges • Louise Desjardins • Olivier Desjardins • Georges Desmeules • Jenny Desrochers • Diane Desrosiers • Stéphanie Desrosiers • Gilles R. Devault • Jacques Devault • Sylvie Dicaire • André Dionne • Dominique Dubé • Yvon Dubeau • Joanne Dubois • Bruno Dufour • François Dufour • Guy Dufresne • Louise Dulude • J.P. Dumais • Lorraine Du-

mont • Martine Dumont • Louise Dupont • Daniel Dupré • Sylvie Dupuis • Jérôme Élie • Catherine Ewing • Roger Fafard • Gilles Farand • Francis Favreau • Bruno Fiset • Danièle Fiset • Pierre Fontaine • Jacques Fortin • Pauline Fortin • Pierre Fortin • Alain Fournier • G. Fournier • Micheline Fournier • Mireille Francesconi • Lucien Francoeur • Michèle Frémont • Jacques-Paul Futin • Marie-Andrée Gaboury • Nicole Gaboury • Samiha Gad • Vital Gadbois • Florence Gagné • Marie Gagné • Charles Gagnon • Damien Gagnon • Gilles Gagnon • Robert Gagnon • Denise Galanti • Eric Galarnear • Jacinthe Garant • Claudine Gaudreau • Marie-Josée Gaudreau • Lyse Gauthier • Serge Gauthier • Sylvie Gendron • Christian Gerson • Liliane Gilbert • Cécile Gingras • Denis Girard • Francine Girard • Hélène Girard • Jean-Pierre Girard • Odette Girard • Lisette Girouard • Suzanne Girouard • Claude Gonthier • Yvon Gosselin • René Gour • Doris Grandmont • Micheline Greffe • François Grenier • Sonia Grenon • Adrien Gruslin • Johanne Guay • Catherine Guenette • Daniel Guenette • Pierre Guilbault • Charles Guilbert • Philippe Haec • Monique Hammond • Robert Harvey • Louis Hébert • Mireille Helme • Raoul Héroux • Christiane Houde • Richard Houle • Louise Huppé • Sophie Kirouac • Y. Kostakeff • Renée L'Heureux • Patrice Joly • Suzanne Joly • Louis Kirouac • Claude Labelle • Marcel Labine • Lise Lacerte • Roland Laferrière • André Lafontaine • Carole Lagrenade • Marc Lalancette • Thérèse Laliberté • André Lamarre • Rollande Lambert • J.P. Lamoureux • Micheline Landriault • Louise Landry • Louise Laplante • Annie Lapointe • L. Lapostolle • Jacques Larocque • Ronald Larocque • Claude Larouche • Monique Larue • Louis Lasnier • Claudette Lasserre • Norbert Latulippe • Ginette Laurin • Monique Laurin • Marie Lauzon • Claudette Lavallée • Claude Lavoie • Michèle Lavoie • Raymond Lavoie • Claudette Lebel • René Le Brodeur • M.H. Leclerc • Marie-Claude Leclercq • Luc Lecompte • Charlotte Leduc • Jocelyne Lefebvre • Louis Lemay • Raymond Lemay • Charles-Eugène Lessard • Martin Letendre • Ginette Levac • Robert Lévesque • Marie-Andrée Lévesque • Claude Lizé • Isabelle L'Italien • Jean Lussier • George A. Mackay • G. Maggi • Pierre Mailhot • Pierre Marcotte

Jean Marcoux • Hélène Martel • Jean-Marie Massicotte • Guylaine Massoutre • Stéphane Mayer • Leonor Mellado • Fabien Ménard • Serge Mercier • Luc Mercure • Yves Méthot • José Migraire • F. Minguez • René Minot • Pierre Monette • J. Mongeau • Yves Mongeau • Christian Morin • Jeanne Morin • Jean-Pierre Myette • Jacques Nadeau • Hélène Nault • Claude Noël • Louise Noël • Martin Noël • Louis Normand • A.P. Ouellette • Michel Ouellet • Odile Ouellette • Rita Painchaud • Marie-Louise Paquette • Gilles Parent • Marcel Parenteau • Monique Pariseau • Denis Payette • Marie-Virginie Paul • Gilles Pellerin • Jean-Denis Pellerin • Anne-Marie Pepin • Francine Pépin • Gilles Perron • Guy Perron • Jean-Pierre Piché • Carole Pilote • Louis Pilote • Jean-René Plante • Guylaine Plourde • Germain Poirier • Jean-Claude Poirier • Denise Poissant • Michèle Pontbriand • Aline Poulin • Jean-Marie Poupard • B. Pozier • Yvon Racine • Serge Renaud • Carole Richard • Julie Richard • Nicole Richard • Serge Richard • François Richer • Julie Roberge • Marie-Josée Robillard • Louis Robitaille • François Rochon • Claude Rodrigue • Jean-Paul Roger • Luc Roland-Brunard • Paul Rompré • Alain Rothé • Elizabeth Roussel • Pierre Rouxel • André Roy • Bruno Roy • Élisabeth Roy • Gérald Roy • Jean-Pierre Roy • Nathalie Roy • Patrice Roy • Gervais Ruel • Marie-F. Sabourin • Paule Saint-Hilaire • Bernard Saint-Pierre • Jacques Samson • Carole Savard • Lyne Savard • Magda Savard • Caroline Senneville • Suzie Sicotte • José Simard • Nicole Simard • Diane Simoneau • Pascale Sirard • Jean Sirois • Joseph Soltesz • Léo Soucy • André Soulard • N. Spohner • Benoît St-Germain • Monique St-Germain • Louise St-Martin • Gaétan St-Pierre • Gaston St-Pierre • Marielle St-Pierre • Alain St-Yves • Yves St-Yves • Martin Sylvestre • Clémence Synnott • Bernard Tanguay • Marie-Yves Téolis • Aurélien Thériault • Céline Thériault • André Thibault • Jacques Thibault • Pierrette Thibeault • Annie Tilleul • F. Tousignant • N. Travers • André Tremblay • Claude Tremblay • Dany Tremblay • Lise Tremblay • Nataly Tremblay • Benoit Trempe • Annie Treuil • André Trottier • Mireille Trudeau • Élise Turcotte • J.F. Vallée • Daniel Vallières • Hélène Veillette • José Veilleux • Michel Vermette • Jean Véronneau • Augustin Verstraelen • Claude Vinette.

Les 397 signataires sont des enseignantes et enseignants des cégeps suivants: Abitibi-Témiscamingue • Ahuntsic • Alma • André-Laurendeau • Baie-Comeau • Drummondville • Édouard-Montpetit • François-Xavier Garneau • Joliette • Gaspésie • Granby • Lafleche • La Pocatière • Lévis-Lauzon • Limoilou • Lionel-Groulx • Marie-Victorin • Maisonneuve • Montmorency • Outaouais • Rosemont • Sept-Iles • Sherbrooke • Sainte-Foy • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Saint-Jérôme • Saint-Laurent • Sorel-Tracy • Trois-Rivières • Valleyfield • Victoriaville • Vieux-Québec.

Publié par le Comité de liaison des professeurs de français au collégial

LE MONDE

Berlusconi définitivement en selle

La Chambre vote la confiance

D'APRÈS REUTERS

Rome — La Chambre des députés italienne a voté hier soir, sans surprise, la confiance au gouvernement du magnat de la presse Silvio Berlusconi, qui a désormais les mains libres pour mettre en œuvre son programme.

La présidente de la Chambre, Irene Pivetti, membre de la Ligue du Nord, a précisé que la confiance avait été votée par 366 voix pour, 245 contre et aucune abstention. Sur les 630 députés, 611 étaient présents.

«Retournons au travail. Nous avons maintenant une réunion du gouvernement», a dit Silvio Berlusconi qui s'appropriait à présider un conseil des ministres après le vote.

«Nous sommes l'objet d'une campagne hostile et vulgaire dans le monde»

Grace à une coalition rassemblant son mouvement Forza Italia, les néofascistes de l'Alliance nationale et les fédéralistes de la Ligue du Nord, Silvio Berlusconi a remporté une large victoire aux élections législatives des 27-28 mars.

Mercredi soir, les sénateurs avaient déjà accordé leur confiance au nouveau gouvernement par 159 voix pour, 153 contre et deux abstentions.

Dans une déclaration lue hier devant les députés, le président du Conseil a voulu rassurer les étrangers sur la présence de cinq ministres néofascistes dans son gouvernement. Il a également voulu calmer l'opposition en affirmant qu'il ne ferait pas passer les intérêts de son empire avant ceux du pays.

Silvio Berlusconi a assuré que son cabinet était victime d'une campagne de dénigrement à l'intérieur comme à l'extérieur. «Pourquoi sommes-nous l'objet d'une campagne hostile et vulgaire conduite avant tant d'énergie en Europe et dans le monde?» a-t-il lancé en déclarant que le Mouvement social italien (MSI) de Gianfranco Fini avait tourné la page du fascisme.

Gianfranco Fini avait expliqué dans la journée que son parti était attaché aux valeurs de la démocratie. Il avait affirmé que son parti était «opposé au racisme et à l'antisémitisme».

Silvio Berlusconi, qui possède toujours le premier groupe italien de communication, a par ailleurs démenti tout conflit d'intérêt. «J'ai créé et dirigé un grand nombre d'entreprises mais aujourd'hui je ne suis plus un homme d'affaires. Je ne participe pas aux décisions et à la vie des entreprises», a-t-il déclaré.

«Je ne suis pas le directeur général (de ces entreprises) et mon comportement éthique est dicté par ma conscience», a dit le président du Conseil, qui a quitté la présidence de son groupe Fininvest en se lançant dans la politique, tout en restant propriétaire de ces entreprises.

La France sert d'exemple

D'autres pays sont aussi tentés de retirer leurs Casques bleus de Bosnie

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Les combats se sont poursuivis hier en Bosnie alors que les grandes puissances tentaient à Washington de trouver une solution au conflit et que plusieurs pays sont tentés, comme la France, de retirer leurs Casques bleus sur le terrain.

La région d'Olovo-Kladanj a subi le feu de l'artillerie et la route reliant Sarajevo à Tuzla risque d'être coupée.

Le commandement militaire musulman de la région a fait état d'une incursion dans les lignes serbes pour essayer de prendre le contrôle d'une voie d'approvisionnement reliant la Serbie à Pale, bastion serbe à 16 km au sud-est de Sarajevo.

En Bosnie centrale, les bombardements se sont intensifiés sur la ville de Bugojno sous contrôle musulman.

À Washington, les représentants de la Russie, des États-Unis et de l'Union européenne ont poursuivi leurs discussions sur les moyens de ramener les belligérants à la table de négociations. Ce «groupe de contact» doit organiser la semaine prochaine de nouvelles discussions entre les factions bosniaques.

Dans un «Point de vue» publié par le journal *Le Monde*, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, se montre une nouvelle fois hostile à la levée de l'embargo sur les armes. «En levant l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques, je crains depuis toujours qu'on précipite leur écrasement ou bien qu'on engage une véritable Guerre de cent ans avec son cortège de morts, de ruines, de réfugiés, de haines tenaces», écrit-il.

La France et ses alliés n'excluent pas un retrait si les efforts diplomatiques ne donnent rien.

Un responsable du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Larry Hollingworth, a mis en garde contre les conséquences d'une telle décision, qui semble également tenter l'Espagne (environ 1500 soldats) et la Grande-Bretagne (plus de 3000). «Si les soldats se retirent, il y a une aura rapide escalade pour le (contrôle du) territoire et un bain de sang», a-t-il déclaré.

Paris-Moscou, l'estime mutuelle

Moscou (Reuter) — Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, s'est félicité hier de l'état des relations bilatérales entre la France et la Russie.

«Dans le domaine politique, (nos deux pays) ont engagé, depuis déjà plusieurs mois, une coopération que j'estime très positive et très constructive», a-t-il dit, en voulant pour preuve le dialogue «constant» qu'il entretient avec son homologue russe, Andreï Kozyrev, sur le dossier yougoslave.

«Nos points de vue se sont rapprochés au fil des mois et cela s'est manifesté par la déclaration commune que nous avons adoptée le 13 mai dernier à Genève», a indiqué Alain Juppé.

«(À Moscou), j'ai pu constater que la volonté de la diplomatie russe, comme de la diplomatie française, était de tirer toutes les potentialités de cette déclaration et de ne pas relâcher la pression. Nous nous employons les uns et les autres à convaincre les parties concernées que là est la solution, là est la voie de la paix», en Bosnie.

Les États-Unis, terre d'immigration

Haro sur les Chicanos

Les hispaniques cherchent à accroître leur poids politique

Les États-Unis, qui accueillent plus d'immigrés que tous les pays occidentaux réunis, sont confrontés à la tentation du rejet. La situation à Los Angeles, où s'intensifie l'offensive contre les immigrants du sud, est représentative des tendances de l'immigration dans l'ensemble du pays.

MARTINE JACOT
LE MONDE

Los Angeles — Le sergent Ken Jefferson est longtemps resté d'un flegme à toute épreuve, l'autre samedi, au cours de sa patrouille de nuit. Dans les rues de Lennox — un quartier de l'ouest de Los Angeles —, les phares de sa Ford marquée aux insignes du shérif du district ont balayé les sombres recoins préférés des gangs.

Il a interrogé sans conviction quelques balafres de ces bandes de jeunes qui s'entretenaient parfois pour une insulte, soulevé des T-shirts pour lire, sur les tatouages des ventres, à quel gang ils appartenaient. Il s'est rendu, toujours placide, sur les lieux d'un crime tout juste commis — un Noir, sûrement revendeur de drogue, tué dans un appartement inoccupé.

C'est un simple graffiti, peint de frais par quelque enfant d'immigrants mexicains, qui l'a soudain énervé, au petit matin: «Rendez-nous la Californie» (perdue par le Mexique en 1848, avec le Texas, l'Arizona et le Nouveau-Mexique, à l'issue d'une guerre avec les États-Unis).

«Mais ils l'ont déjà presque reconquis! tonne le sergent noir. Ils vont même bientôt élire un gouverneur *chicano* (1), un maire *chicano*, un conseil municipal à majorité *chicano*! Et d'expliquer qu'en 1984, lorsqu'il quitta Lennox pour une autre affectation, le quartier était presque entièrement peuplé de Noirs. A son retour en décembre 1993, les Latinos y étaient majoritaires.

Dans le quartier voisin d'Inglewood, les élèves du *high school* étaient blancs à 90 % il y a vingt ans... et noirs à 90 % dix ans plus tard. Ils sont maintenant latinos pour moitié. A South Central, berceau des quartiers noirs de Los Angeles, où éclatèrent les émeutes de 1965 et celles d'avril 1992, Latinos et Noirs — désormais aussi nombreux — luttent pied à pied pour «pousser» des élus de leur couleur. On pourrait multiplier les exemples en de nombreux points de cette métropole de 8,7 millions d'habitants, monstre urbain de 1200 kilomètres carrés.

«Nous ne sommes pas une minorité»

«Los Angeles a toujours bougé vite, commente le sociologue Joel Kotkin, mais les changements ont été radicaux ces dix dernières années.» Dans les quartiers animés de l'est de la ville, presque entièrement peuplés de Mexicains, mais aussi de Salvadoriens, Guatémaltèques et Nicaraguayens, M. Kotkin pointe le mur d'un immeuble barré d'une immense inscription en anglais, à côté du portrait de «Che» Guevara: «We are not a minority» («Nous ne sommes pas une minorité»).

Dans les quartiers chics et blancs de Beverly-Hills, Bel-Air, West-Hollywood, Santa Monica ou Malibu, le personnel des restaurants et hôtels était, il y a dix ans, majoritairement noir (et syndiqué); il est maintenant latino, non syndiqué et plus mal payé. Et tous ces serveurs ou femmes de chambre rêvent de se mettre à leur compte. Ils y arriveront sans doute: les précédentes vagues d'immigrants du Sud ont for-



Chicanos à Los Angeles, au lendemain des émeutes de 1992.

midablement réussi à graver les échelons; quelques-uns sont devenus millionnaires.

«L.A. reste un aimant pour les candidats à l'émigration, un symbole d'une réussite possible comme le fut New York au début du siècle pour les Irlandais, les Italiens, les Polonais et autres Européens, dit Linda Griego, nouvelle présidente de «Rebuild L.A.» («Reconstruire Los Angeles»), organisme chargé de revitaliser les zones défavorisées au lendemain des dernières émeutes.

«Le problème est le suivant: comment les écoles et services sociaux peuvent-ils absorber ces énormes vagues de nouveaux venus? La Californie, moins affectée que la côte Est par les précédentes récessions, a cette fois été touchée de plein fouet et garde un taux de chômage de près de 10 %, supérieur de trois points à la moyenne nationale.»

Descendants d'immigrants mexicains, Linda Griego, qui fut maire adjoint (démocrate) de Los Angeles de 1991 à 1993, souhaite d'abord de meilleurs contrôles auprès des entreprises qui emploient de la main-d'œuvre illégale et «tirent» les salaires vers le bas. Elle réclame aussi du gouvernement fédéral moins de générosité dans sa politique d'accueil: en 1991, les États-Unis ont admis 707 000 immigrants légaux et quelque 200 000 réfugiés.

Conflits de basse intensité

Los Angeles a déjà presque effacé les traces du tremblement de terre du 16 janvier, mais elle se remet mal d'un grand «choc ethnique»: les Hispaniques, qui formaient 28 % de la population en 1980, en constituent maintenant 40 % (3,4 millions de personnes), sans compter les illégaux — Mexicains en majorité —, qui seraient au moins 1,3 million en Californie, selon les estimations officielles. Quelle ville européenne aurait pu subir,

en une décennie, de telles transformations sans de violentes convulsions?

À Los Angeles, les tensions entre communautés nouvelles et communautés anciennes, que d'aucuns qualifient de «conflit de basse intensité avec des pointes de violence», ont deux traductions.

Dans la rue, les gangs de jeunes noirs, latinos et asiatiques protègent leur territoire — leur «race», disent les Latinos — sur fond de lutte pour le contrôle du trafic de drogue. Ou de pure délinquance, comme en témoigne le récent meurtre de deux Asiatiques dans un parking.

Sur le plan politique, la plupart des élus — démocrates et républicains confondus — rivalisent de propositions pour chasser les illégaux latinos, devenus les boucs émissaires d'un malaise plus global, à un moment où la reprise économique se fait attendre. Depuis le 1er mars en Californie, les candidats à l'obtention d'un permis de conduire, qui fait office de carte d'identité aux États-Unis, doivent présenter des preuves de résidence.

Le gouverneur de l'État, Pete Wilson, républicain modéré dont le mandat arrive à échéance en novembre, a gagné quelques points dans les sondages en proposant d'amender la Constitution pour dénier la nationalité américaine aux enfants d'illégaux nés aux États-Unis.

Barbara Boxer et Dianne Feinstein, les deux sénateurs démocrates de l'État, restent plus modérées: la première demande le déploiement de la garde nationale à la frontière mexicano-américaine; la seconde l'imposition d'une taxe de un dollar à chaque passage aux douanes, dont le produit servirait à renforcer les effectifs des services d'immigration.

Les plus virulents sont deux républicains de la Chambre des représentants, Dana Rohrabacher et Elton Gallegly, qui

veulent aussi interdire aux clandestins et à leurs enfants de fréquenter les écoles publiques et les priver du bénéfice des services de santé. Ils soutiennent, études à l'appui, que les illégaux coûtent chaque année 2 milliards de dollars U.S. à la Californie; ils relèvent que le déficit budgétaire de cet État, dont le montant prévu s'élève à 2,5 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours, pourrait être presque résorbé sans les clandestins.

La naissance du «brown power»

Auteur d'une vaste enquête sur la population hispanique du sud de la Californie en 1992, le sociologue David Hayes-Bautista de l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) dément fermement les Latinos, légaux ou illégaux, sont moins dépendants des aides sociales que les Blancs, ils sont moins souvent sans emploi et contribuent largement au «rajeunissement de la population californienne», en procurant davantage, notamment. Les enfants d'immigrants s'intègrent sans problème: ils sont bilingues, mais penchent vers l'anglais, ce que confirment la plupart des témoignages.

«Si l'on déportait tous les illégaux, l'économie de la Californie s'effondrerait», assure Richard Allatore, l'un des conseillers municipaux «mexicano-américains» de L.A. «Les résistances se manifestent aussi au moment où les Chicanos et autres Latinos commencent à obtenir une meilleure représentation politique, parce qu'ils votent en plus grand nombre.»

En Californie, où les Hispaniques représentent le quart de la population, seulement 4,1 % des élus à tous les niveaux, jusqu'aux conseils d'école, sont latinos. «C'est déjà un progrès, mais les Blancs et les Noirs voient les nouveaux pouvoirs des «bruns» («brown»), terme que l'on pourrait traduire par «café au lait») comme autant de menaces», affirment sur tous les tons les associations de défense des immigrés.

Le choc ethnique, dans de telles proportions, est trop récent: il suscite la méfiance des WASP et des Noirs pauvres, les éternels perdants. Méfiance devant des cultures étrangères parlées et affichées bien haut ou devant la convivialité des Latinos et leur conception plus euphorique de la vie.

De fait, un air mexicain règne aujourd'hui au centre de Los Angeles: la mairie vient d'autoriser — en limitant leur nombre — les vendeurs ambulants de mangues et de papayes à certains coins de rues bordées de nouveaux magasins latinos.

L'offensive actuelle contre les immigrants du Sud aura «au moins eu un effet positif», souligne Monica Lozano, directrice de la rédaction du grand quotidien espagnol de Los Angeles *La Opinion*.

Devant le danger, les communautés de Mexicains (divisées entre ceux qui sont implantés de longue date et les nouveaux arrivés) et celles de l'Amérique centrale ont commencé à oublier leurs querelles idéologiques, nationalistes ou ethniques, pour faire front commun. Elles sont convenues de travailler ensemble pour augmenter le nombre de leurs élus.

(1) «Chicanos» (déformation de mexicano) désigne les immigrants mexicains installés de longue date en Californie.

Le conflit anglo-irlandais

La balle est dans le camp du Sinn Fein

L'offre d'un référendum est étudiée par la branche politique de l'IRA

Le gouvernement britannique a fait jeudi un nouveau geste en direction du Sinn Fein, en publiant une longue mise au point qui fait suite aux demandes de «clarifications» de la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Londres ne concède rien sur le fond, mais précise qu'un référendum pourrait être organisé en Irlande du Nord pour connaître les souhaits de la majorité de la population.

LAURENT ZECCHINI
LE MONDE

Londres — Le gouvernement de John Major est soucieux de saisir toutes les occasions pour favoriser un règlement de paix en Irlande du Nord. Il l'est d'autant plus que le premier ministre traverse une phase politique critique que les résultats des prochaines échéances électorales vont vraisemblablement aggraver.

Telle semble être la double justification du long document rendu public jeudi par les services de Sir Patrick Mayhew, le ministre chargé de l'Irlande du Nord. Cette mise au point, qui émane en fait du 10 Downing street, constitue pour l'essentiel une redite de la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre dernier, mais elle apporte un éclairage inédit sur certains points.

Elle fait suite aux demandes de «clarifications» transmises samedi dernier par Gerry Adams, le président du Sinn Fein, au gouvernement britannique, par l'intermédiaire de celui de Dublin. Londres se garde bien de préciser ce que constitue une quelconque «clarification», sachant qu'un tel aveu provoquerait la fureur des partis «unionistes» (protestants) d'Irlande du Nord, hostiles à toute négociation déguisée avec l'IRA ou ses représentants.

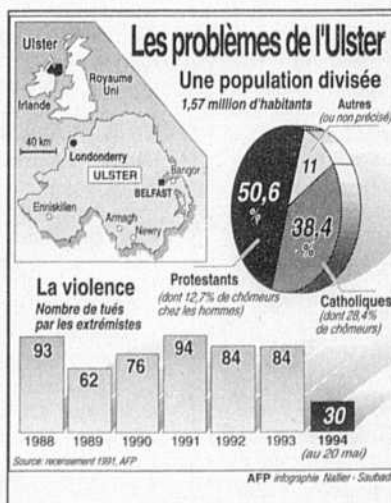
Le gouvernement britannique se contente donc de reconnaître que, sur les quelque vingt questions posées par M. Adams, une seule mérite une explication. Il

s'agit du type de consultation qui pourrait être organisée en Ulster sur l'avenir de la province.

Pour Londres, les souhaits de la «population d'Irlande du Nord» seraient déterminés par «la majorité numérique» de ceux qui pourront s'exprimer, «en toute validité», au cours d'une consultation «honnêtement et explicitement organisée dans ce but». Ce jargon signifie qu'un référendum pourrait avoir lieu — si le préalable d'une cessation durable des hostilités est satisfait — pour savoir si les Irlandais des six comtés souhaitent rester ou non «unis» à la Grande-Bretagne (c'est ce lien qui forme le Royaume-Uni).

Or, la «majorité numérique» de l'Irlande du Nord est composée de protestants, contrairement à celle de la République d'Irlande du Sud, très majoritairement catholique. L'évolution démographique de l'Ulster semble tourner à l'avantage des catholiques, mais, outre que les experts sont en désaccord sur ce point, cette communauté est encore largement minoritaire (environ 42% de la population).

Cela signifie qu'un référendum serait, en l'état actuel



des choses, remporté sans coup férir par la majorité «unioniste» (laquelle comprend la très grande majorité des protestants, mais aussi un faible nombre de catholiques). C'est pour cela que le Sinn Fein n'avait a priori aucune raison d'accepter la déclaration du 15 décembre 1993, et c'est au nom de la même logique qu'il risque fort de rejeter, comme insuffisantes, les fausses «clarifications» de Sir Patrick Mayhew.

Sur un point cependant, celles-ci pourraient être considérées comme positives par le Sinn Fein. La branche politique de l'IRA réclamait de Londres des précisions sur les «objectifs politiques à long terme» du gouvernement britannique. Celui-ci répond notamment: «Une paix générale et durable ne rendrait plus nécessaires les opérations militaires de soutien à la police.» Cette phrase semble ouvrir la porte à un éventuel départ — bien entendu conditionnel —, de l'armée britannique d'Irlande du Nord. Dans ce domaine, le gouvernement de M. Major ne peut que laisser planer le doute, dès lors que la question de l'avenir institutionnel de la province n'est pas tranchée.

Le reste du document constitue une mise en garde à l'intention du Sinn Fein, accusé de vouloir «gagner du temps», et sommé de choisir entre «démocratie et violence», sous peine d'être relégué dans l'«isolement». Londres réaffirme que des discussions exploratoires avec la branche politique de l'IRA pourraient avoir lieu après une cessation totale des hostilités d'au moins trois mois.

Le gouvernement de Dublin qui, de son côté, a déjà accepté de répondre au Sinn Fein, s'est vivement félicité de la mise au point britannique, estimant qu'elle fournit, dans une large mesure, des réponses aux questions de M. Adams. La balle est donc de nouveau dans le camp du Sinn Fein, qui a annoncé son intention, dans une optique d'ouverture, de prendre le temps nécessaire pour analyser le texte.

• LE MONDE •

Les forces gouvernementales contre le Front patriotique rwandais

À qui la faute?

Sylviane Tramier
LE DEVOIR

Les tueries qui ont eu lieu au Rwanda — et qui auraient fait plus de 200 000 morts depuis le début du mois d'avril — ne sont pas le produit d'une folie meurtrière, nourrie de haine ethnique, qui se serait subitement emparée de la population.

Des témoignages de plus en plus nombreux en provenance du Rwanda, on parvient à dégager une autre histoire, celle d'une lutte politique violente, planifiée et froidement mise à exécution.

La semaine dernière, l'organisation Médecins sans frontières adressait au président de la République française une lettre ouverte, dans laquelle MSF attribuait la responsabilité des massacres aux forces rwandaises et à ses milices auxiliaires.

Les milices de Kigali plus meurtrières que le FPR

Dans un geste inhabituel pour un organisme non gouvernemental, MSF dénonçait «l'extermination systématique et programmée des opposants à une faction soutenue et armée par la France; celle de l'ancien dictateur Juvénal Habyarimana».

Chargée de mission à MSF, Anne Guibert, dans un entretien au téléphone de Paris, a expliqué au Devoir le caractère prémédité des massacres: «Dès le lendemain de l'attentat du 6 avril (contre les présidents Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi), la répression a commencé, pas au hasard, mais selon des listes établies d'avance. Les forces rwandaises ont délibérément massacré les opposants. Cela ne veut pas dire que les opposants sont sans tache. On a des témoignages d'exactions commises par eux. Mais les massacres ont été déclenchés et menés sciemment par les forces rwandaises.»

Le FPR accusé par le HCR

L'opposition au régime en place au Rwanda est réunie dans le Front patriotique rwandais (FPR). Le FPR contrôle le nord et l'est du pays et encercle la capitale Kigali où les combats ont repris avec intensité

hier. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, les combats ont entraîné un nouvel exode massif dans le centre du pays. Le FPR a été accusé d'avoir tiré sur des convois humanitaires et des rapports émanant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) font état de massacres et de tortures de civils perpétrés par les forces du FPR. Les témoignages recueillis dans les camps de réfugiés à la frontière tanzanienne décrivent des incidents survenus dans des villages où les habitants auraient été massacrés.

Le FPR nie se livrer à des massacres ethniques, et affirme que ses adversaires ne sont pas des civils mais les milices Interhamwe, principales accusées des tueries au Rwanda. Face à des forces rwandaises en majorité hutues, le FPR, à majorité tutsie, affirme d'ailleurs compter dans ses rangs de nombreux Hutus, en particulier dans ses instances dirigeantes. (Le président du FDR Alexis Kanyarengwe est un Hutu). Et donc de n'avoir aucune intention de mener une lutte ethnique.

Jean Kamanzi, président de l'Association des Canadiens d'origine rwandaise, est sympathisant du FPR, estime que le régime rwandais en place a mis à exécution un plan d'élimination des opposants et tente de la camoufler en conflit ethnique. «Il était clair que ce n'était pas des tueries spontanées qui se sont déroulées au Rwanda», dit-il. «C'étaient des actions préméditées et calculées.»

Le FPR a été créé en 1978. Ses premiers dirigeants avaient été combattants au Mozambique avec le Front de libération du Mozambique (FRE-LIMO). Formation gauchisante à ses débuts et jusqu'à la fin des années 80, le FPR s'est recentré sur le plan idéologique depuis le début de la guerre en octobre 1990 lorsqu'il a déclenché son offensive. Le FPR est composé aujourd'hui en majorité de réfugiés tutsis, élevés et entraînés en Ouganda (ce qui du reste explique pourquoi la plupart sont anglophones).

Depuis 1973 sous un régime de parti unique avec le président Habyarimana, le Rwanda avait amorcé en 1991 une transition démocratique délicate qui avait débouché un accord sur un partage du pouvoir entre le FPR et le gouvernement, signé à Arusha en août 1993.

Forces gouvernementales et rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) se sont livrés à des duels d'artillerie et de tirs de mortier hier à Kigali, dans les plus violents combats enregistrés jusqu'ici dans la capitale. Pendant que Kigali agonise, les témoignages bouleversants sur les violences au Rwanda continuent d'affluer.

Kabuga (Reuter) — «Nous avons été entraînés pour tuer, pour éliminer tous les Tutsis et leurs sympathisants; c'est ce que les chefs de l'armée nous ont appris à faire», sanglote Juliana Mukanyarwaya, 26 ans, membre de l'ethnie hutue, tribu majoritaire au Rwanda.

Avec ses 21 compagnons de la très redoutée milice Interhamwe, Juliana est retenue prisonnière par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), à environ cinq km de la capitale, Kigali.

Juliana raconte que le jour de l'arrivée des rebelles, elle venait juste de tuer à coups de massue cloutée un adolescent tutsi sans défense: «Il avait déjà été abattu mais les soldats

Les sanglants duels d'artillerie se poursuivent à Kigali

C'était «massacrer ou être massacré»

Les témoignages accablent les milices du pouvoir rwandais

m'ont demandé de l'achever.»

Juliana explique que son unité était commandée par Jean-Baptiste Gatete, maire de Murambi, une commune de l'est du pays, et militant du MRND (Mouvement républicain national pour le développement), le parti du défunt président Habyarimana.

«Il coordonnait toutes nos activités», précise Juliana avant d'ajouter: «Il est maintenant en Tanzanie, dans un camp de prisonnier. Si le FPR m'emène au camp, je peux l'identifier.»

Du fond de sa prison de fortune, une maison abandonnée au pied de collines luxuriantes, entourée de bananiers et de cases noircies par les flammes, Juliana confesse: «Je me sens coupable d'avoir fait ce que j'ai

fait, mais je ne me sens pas responsable. Je ne faisais qu'exécuter les ordres. Je n'avais pas le choix.»

Les compagnons de cellules de Juliana arrêtaient voici deux semaines, font partie des 2000 prisonniers de guerre que le FPR déclare détenir dans les territoires qu'il contrôle, dans le nord et l'est du pays.

«Le FPR s'occupe bien de nous. Ils nous ont bien traités», dit Juliana.

Un des adolescents déguenillés qui partage la cellule de Juliana, a tout juste 16 ans. Il hausse la voix pour couvrir le bruit des tirs d'artillerie et raconte qu'il appartenait à une unité de Interhamwe chargée d'identifier les Tutsis de Kabuga et de les dénoncer aux autorités militaires.

«Une fois que j'avais déterminé qui était tutsi ou qui était un de leurs sympathisants, je faisais mon rapport à l'armée. Un jour, les soldats sont venus tuer 400 Tutsis. J'ai assisté à la scène», dit-il.

Selon lui, environ 4000 des 10 000

Tutsis de Kabuga ont été tués depuis l'attentat qui a causé la mort du président Habyarimana, le 6 avril.

«Les chefs de l'armée nous ont dit qu'ils (les Tutsis) avaient tué le président alors on nous a dit de le venger», dit-il.

«J'ai vu des femmes violées à plusieurs reprises pendant quatre ou cinq jours avant qu'on ne leur fracasse le crâne à coup de massue ou qu'on ne les abatte devant leurs enfants», témoigne-t-il.

Un autre prisonnier, 74 ans, dit, comme pour s'excuser: «Je regrette ce que j'ai fait. Je le regrette devant Dieu, devant l'humanité, j'ai honte mais qu'auriez-vous fait à ma place?»

«Nous n'avions pas le choix. Soit vous participiez au massacre, soit vous étiez massacrés avec toute votre famille. Alors j'ai pris les armes et j'ai défendu les membres de ma tribu contre les Tutsis», conclut-il.

L'embargo contre Haïti entre en vigueur ce soir

Une passoire?

Washington (AFP) — Un embargo quasi total contre Haïti, voté par l'ONU mais dont l'efficacité s'annonce douteuse, entre en vigueur ce soir à minuit.

Votée par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 6 mai, la résolution 917 prévoit un embargo commercial sur tous les produits, à l'exception des produits alimentaires et de nature médicale. Elle vise à contraindre les militaires qui ont renversé le président Jean-Bertrand Aristide en 1991 à abandonner le pouvoir.

L'efficacité de l'embargo repose entièrement sur la fermeture de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, où une intense contrebande a permis aux militaires haïtiens de contourner allègrement l'embargo sur le pétrole.

Washington souhaite une présence internationale du côté dominicain de la frontière, mais le président dominicain sortant Joaquín Balaguer — en

tête du dépouillement des élections de lundi dernier — y est opposé. Même une élection de son adversaire, le social-démocrate José Francisco Peña Gomez, ne garantirait pas la fin de la contrebande.

En ce qui concerne les réfugiés, la Maison-Blanche n'a toujours pas trouvé de pays prêt à laisser les services d'immigration utiliser son territoire afin d'étudier les demandes d'asile.

Deux membres de la Chambre des représentants ont avancé une proposition originale: l'occupation de l'île haïtienne de la Gonâve afin d'y établir un refuge pour les boat people et une base politique pour M. Aristide.

Pour l'heure, les réfugiés continuent d'être refoulés sur Port-au-Prince (encore 200 hier), où le «président provisoire» installé la semaine dernière avec la bénédiction de l'armée, Émile Jonassaint, a annoncé jeudi des sanctions plus sévères pour les boat people ramenés en Haïti.

DANS QUEL COIN ÊTES-VOUS RENDU ?

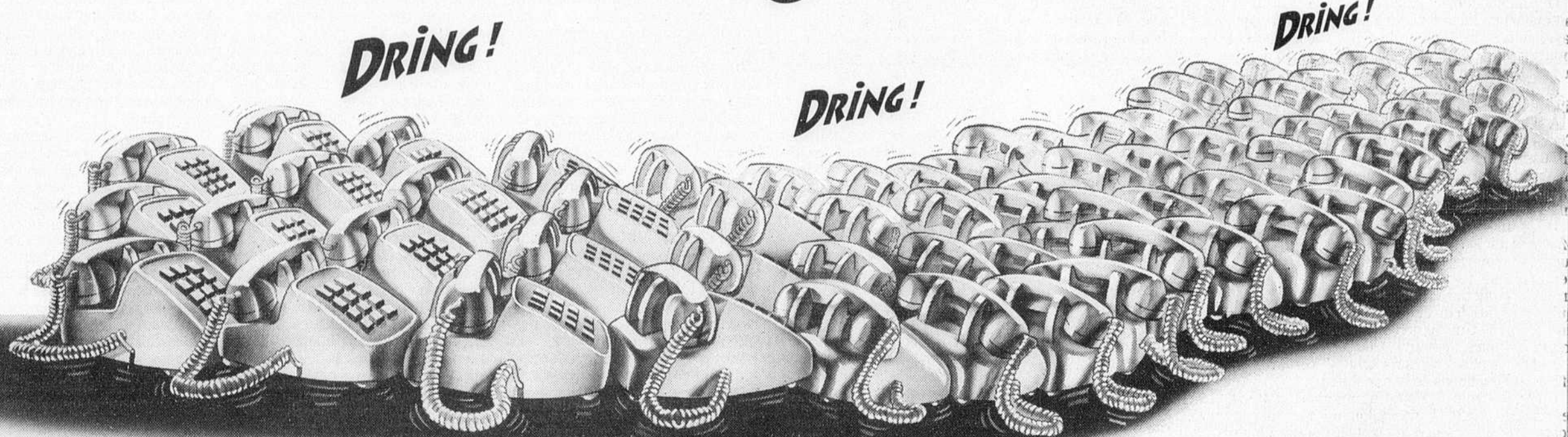
<p>AUBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750.00 \$ Libre immédiatement, vue panoramique, ile des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.</p> <p>AUTEUIL, superbe condo bien situé, 5 grandes pièces, chauffage au gaz, piscine intérieure, stationnement privé.</p> <p>À LAVAL, 1 mois gratuit, rénovations légères à exécuter, grand lav/séch, garage intérieur, occupation immédiate 600 \$, près du Centre.</p> <p>BOISBRIAND, 5 1/2 fra tout rose style condo propre plancher bois, auto libre en septembre ou</p> <p>BOIS-DES-FILION, 1/2 condo de 5 pièces, si étages, foyer en marbre, privé, très silencieux, tout. A voir absolument. Premier mois gratuit, immédiatement.</p> <p>BOUCHERVILLE 4 stat, 470 \$ insonorisé</p>	<p>BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près toutes commodités, libre juillet</p> <p>BROSSARD, grand 3 + 1</p>	<p>DUVERNAY, 2 m pris avant la St 490 \$ pas d' 3 ans.</p> <p>DUNEL</p>
--	---	---

Vous déménagez?
C'est facile de nous aviser: appelez-nous ou remplissez l'avis de changement d'adresse.

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Évitez l'embouteillage du déménagement!



Passez vite à votre magasin **Téliboutique** Bell.

Suivez la bonne voie en passant rapidement à votre magasin **Téliboutique** Bell et évitez l'embouteillage du déménagement. Vous pourrez ainsi profiter du même service attentionné pendant cette période d'achalandage. Pour obtenir les adresses et les heures d'ouverture des magasins **Téliboutique** Bell, appelez au 1 800 361-9844. De plus, notre service à la clientèle est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30. Bell veille à la bonne circulation des communications.

Bell

É D I T O R I A L

Le trou noir

Lise Bissonnette

Après avoir été découpés à la machette dans les villages du Rwanda, les blessés sont la cible de bombardements dans l'hôpital de Kigali, la capitale. La barbarie fait de la surenchère.

Mais elle reste, curieusement, une sorte de sujet tabou. Le printemps 1994 aura fait entre 100 000 et 500 000 morts au Rwanda, nul ne peut le compter dans le pays-charnier. Ces morts ne sont pas ceux d'une guerre «moderne». Personne n'est venu du ciel, comme à Hiroshima, appuyer sur quelque bouton avant de rentrer tranquillement à la maison pendant que tue la bombe sans âme. La plupart des massacres rwandais l'ont été à l'arme blanche, démembrés, éventrés au corps à corps, regard contre regard, les faibles d'abord. Sans doute n'en parlons-nous pas pour éviter d'y penser, à ce trou noir dans la civilisation qui se croyait universelle.

Les dépêches arrivent qui nous aident à le couvrir. Elles parlent de rebelles et de forces gouvernementales, de vieilles hostilités tribales, et maintenant de combats plus traditionnels, avec des munitions qui assasinent de loin, comme ces bombes sur l'hôpital de Kigali. Mais les rivières devenues cimetières charrient une autre histoire, celle de l'arrière-pays où se poursuit l'élimination au couteau.

Il y aura un jour une accalmie. Le très courageux brigadier général Roméo Dallaire et ses troupes de l'ONU rétabliront l'ordre, puis démineront vers quelque autre mission. Les pays fournisseurs d'aide reprendront le train-train de la coopération. Notre ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, l'a affirmé dès le début des massacres, quand des témoins québécois horrifiés ont osé se demander si notre aide publique au développement n'avait pas été un vaste échec. Pas du tout, a-t-il répondu, et bien des organisations non gouvernementales du réseau québécois et canadien acquiesceraient. Elles sont incapables de mettre à ce point en cause des efforts consentis de bonne foi, et pendant si longtemps.

La question nous hante cependant. Le Rwanda est un pays christianisé. D'abord par la colonisation belge, et depuis l'indépendance de 1962 par la communauté de l'aide internationale, où le Québec est très actif. Le temps des missionnaires impériaux est révolu. Ceux qui œuvrent sur le terrain depuis plus de trente ans sont de la génération des animateurs engagés, respectueux des peuples qu'ils servent, témoins d'une foi vivante et non d'un culte dominant. Et pourtant, les valeurs de chrétienté semblent avoir échoué à pénétrer la vie civile.

On peut en dire autant de l'œuvre d'éducation. Le Québec s'est enorgueilli de l'université que le père Georges-Henri Lévesque a créée là-bas à l'heure de l'indépendance, il y a expédié des générations de professeurs, de coopérateurs, tandis que se répandaient dans le pays tout ce que nous comptons d'organisations non gouvernementales, des plus puissantes aux plus modestes. Elles ont créé des coopératives, enseigné des usages agricoles et des pratiques de santé, formé des élites locales, alphabétisé et soigné. Elles ont mis le paternalisme au rancart et montré «à pêcher» plutôt qu'à attendre la

distribution du poisson, comme le veut la thèse centrale de la nouvelle aide au développement. Et pourtant, elles n'ont pas réussi à susciter un leadership civil capable de faire échec à la barbarie; pire encore, il arrive que certains diplômés usent de la machette.

La bonne volonté, le dévouement, l'engagement n'ont pas suffi, et leurs œuvres sont aujourd'hui en ruine. Ce qui n'a pas fonctionné, c'est aux églises et aux organisations d'y réfléchir, car les gouvernements ne le feront pas, ni l'immense machine parapublique qu'est devenue l'Agence canadienne de développement international (ACDI), banquier et subventionnaire de tout ce réseau. Mais il faut trouver l'erreur.

En commençant peut-être par examiner l'hypothèse d'un angélisme trop poussé du réseau d'aide. Autant les anciens colonisateurs et leurs alliés missionnaires s'approprièrent l'autorité politique, autant le monde de la «coopération» s'en distancie aujourd'hui, se déplace dans une bulle à part.

Fait comme si le mal n'existait pas. La francophonie et son bras exécutif, l'Agence de coopération culturelle et technique, en sont l'illustration classique sur la scène internationale. Dans un ouvrage de près de 500 pages publié en 1991 par l'ACCT pour faire le point sur les problèmes de développement en Afrique noire, on trouve une page sur la corruption (plutôt pour l'excuser), et pas un paragraphe sur le blocage général de la démocratie. Au Canada, les publications de l'ACDI, une agence semblable à tant d'autres à travers le monde, sont de la même eau. Ce qui sous-entend qu'on

peut nourrir, éduquer, industrialiser des peuples, les mettre au diapason du siècle, sans toucher à leur cadre politique d'un autre âge. Qu'on peut faire tout cela en laissant en place, au sommet, le principe barbare par excellence de la loi du plus fort. Ainsi était le Rwanda, aidé et aimé, mais depuis vingt ans le fief d'un dictateur, le général Juvénal Habyarimana, mort dans un «accident» d'avion en avril. Il n'était pas aussi sanguinaire que son voisin zaïrois, toujours en poste, mais il n'était pas plus démocrate. Qu'une université québécoise ait voulu lui décerner un doctorat honorifique en dit long, malgré le court tollé qui a suivi, sur l'indifférence de notre bon monde envers ces systèmes politiques africains inacceptables mais partout acceptés.

Ce ne sont pas seulement les méchants capitalistes internationaux et leurs États qui refusent de sanctionner ou de boudier les régimes non démocratiques. Les groupes d'aide sont tout aussi opposés à voir diminuer le soutien matériel aux pays délinquants. Les plus pauvres vont écopier, disent-ils. Et ils n'ont guère envie, on le comprend, d'interrompre leurs propres programmes, industrie charitable, mais industrie tout de même. Alors ils s'accrochent de tyran, de tous les calibres. Aujourd'hui au Rwanda, leur œuvre est bel et bien interrompue et détruite, et les plus pauvres sont morts. On ne saurait mieux illustrer, hors des colloques qui en causent mais n'aboutissent à rien, la soudure entre développement et démocratie. Sans elle, rien ne tient.

Le Rwanda est un échec de l'aide au développement.

L E T T R E S

Des politiciens roitelets

Le jeu des métaphores, dans le langage politique, est révélateur à plus d'un titre de la déliquescence qui caractérise de plus en plus le débat public.

L'importance prise par la télévision dans le jeu politique, et secondairement la floraison des tribunes de toutes sortes qui donnent à tout un chacun l'illusion de la démocratie, relèguent au second rang la pensée profonde, c'est-à-dire morale, et dénaturent la discussion publique au profit des spécialistes du lieu commun ou de la formule creuse.

Les politiciens, captifs de leur image et de la ligne de parti, jouent le jeu et contribuent, par toutes sortes de démissions, à perpétuer cet état de fait.

Au lieu d'agir en pédagogues des débats sociaux, en animateurs de la chose sociale, comme disaient les premiers sociologues, les politiciens se sont transformés en roitelets qui considèrent le pouvoir comme une fin en soi.

Les politiciens, obnubilés par des objectifs partisans, se comportent de façon antidémocratique et dénaturent le mandat issu de l'élection, quitte à mentir à la population sur la portée véritable des politiques poursuivies.

Une réforme de nos institutions politiques serait nécessaire, croyons-nous. À partir du moment où il devient évident qu'un politicien trafique le sens du mandat qui lui a été confié, la population devrait pouvoir le révoquer. Certes, pour une part, les élections jouent ce rôle. Mais il s'agit d'une action lointaine et les politiciens ont l'art de manipuler la population. Loin de nuire à la stabilité politique nécessaire pour la conduite de l'État, la révocation populaire des

politiciens obligerait ces derniers à respecter le mandat donné par l'élection.

La teneur du débat politique s'en trouverait grandement améliorée.

Denis Thibault
Gatineau, 3 mai 1994

Simple courtoisie

M. Jacques Parizeau, chef de l'opposition officielle, a parlé le 24 avril dernier devant le Congrès juif canadien rassemblé à Montréal.

Il ne s'adressait donc pas à un auditoire local, mais à un auditoire canadien majoritairement de langue anglaise.

La simple courtoisie demandait qu'il s'exprime aussi en anglais. Il ne l'a pas fait et s'est justifié en prétendant que le français était la seule langue officielle du Québec.

Or, il faut bien constater que le français n'est la seule langue officielle que dans les domaines de l'administration publique et n'est d'utilisation exclusive que dans les trois domaines suivants: la désignation des organismes de l'administration publique, les communications écrites entre les organismes de l'administration publique et l'affichage dans l'administration.

Partout ailleurs, le français n'est pas une langue d'utilisation exclusive au Québec.

En effet, en vertu de l'article 89 de la loi 101, «on peut continuer à employer à la fois la langue officielle et une autre langue dans les cas où la présente loi n'exige pas l'usage exclusif de la langue officielle».

Il faut aussi rappeler que le français n'est pas la seule langue officielle dans les domaines de la législation et de la justice.

De plus, le législateur demande dans le préambule de la Charte de la langue française que la loi soit appli-

quée «dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté d'expression anglaise et celui des minorités ethniques».

Louis Dussault
Montréal, 28 avril 1994

L'édifice Place Victoria n'existe pas

M. Sylvain Blanchard a écrit dans LE DEVOIR des 18 et 26 avril dernier deux articles dans lesquels il critique le démantèlement de trois organismes gouvernementaux à «Place Victoria».

Gilles Lesage a fait de même dans l'édition du 21 avril suivant.

Dans ces articles, on appelle constamment «Place Victoria» l'édifice où la SAAQ, la CAS et la SQDMD vont déménager. Si ces deux journalistes ont utilisé cette expression, c'est très probablement parce que le locuteur et les locataires concernés l'ont eux-mêmes utilisée.

Or, cette tour ne porte plus ce nom depuis juin 1989; elle est devenue la «Tour de la Place-Victoria».

Pour une fois qu'un bâtiment fausement appelé «place» pendant longtemps a aujourd'hui une dénomination acceptable en français, les intéressés devraient l'utiliser. Que l'on parle de la «Tour de la Place-Victoria».

Nous signalons en passant que les mots «relocaliser» et «relocalisation» n'existent pas en français; plus simplement, ces organismes vont «déménager» selon le terme juste utilisé dans le premier article du 18 avril de M. Blanchard.

Robert Auclair
Président
Association des usagers
de la langue française
Sainte-Foy, 26 avril 1994

PRATIQUE DU TIR À L'ARC AVEC RON IRWIN



Où sont passés les Justes?

C'est qu'ils se font rares, les Justes, surtout dans ce pays étrange qui a pour nom Canada anglais.

Après la récente déclaration de guerre du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Mike Harcourt, selon laquelle advenant un vote des Québécois en faveur de la souveraineté sa province deviendrait «la pire ennemie du Québec», on se demande si un Jihad quelconque ne vient pas d'être lancé.

Il n'a pas dit adversaire, concurrent ou opposant, M. Harcourt, il a bel et bien dit «ennemi», un terme dont la signification est la même en anglais qu'en français. Et pensez-vous qu'il s'est trouvé un politicien, un syndicaliste ou un évêque pour protester contre ce langage abusif? Pas le moins du monde. Même les universitaires de la Colombie-Britannique ont acquiescé, comme si une telle déclaration de guerre allait de soi.

S'est-il levé des voix dans la communauté journalistique canadienne pour protester contre les propos du grand patron du magazine *Maclean's* qui suggérerait que l'on pousse M. Bouchard en bas d'un point et qu'ensuite, on le laisse se noyer. Pas une seule, si je me fie à ma lecture de la presse du ROC, ce *Rest of Canada* comme se plaisent à l'appeler les Canadiens anglais. Pour l'éditorialiste moyen de Calgary — et croyez-moi ils sont très moyens —, pour le commentateur de Moose Jaw ou l'analyste de Fredericton, de tels propos vont de soi. Ils ne trouvent rien à redire lorsqu'un des leurs en vient à suggérer la mort du chef de l'opposition officielle de leur pays. Imaginez un peu si un Québécois se permettait de tels écarts de langage envers un responsable politique de Toronto.

Croyez-vous que le Commissaire aux langues officielles a sourcillé devant de tels propos? Bien sûr que non. Il est beaucoup trop occupé à s'assurer que les Anglais du C-HCHQ, c'est-à-dire le Canada hors-Canada-hors-Québec — Westmount, si vous préférez — reçoivent leur juste part des subventions aux minorités défavorisées. Pas un traitre mot de Solange Chaput-Roland qui s'élève beaucoup des téléphones et des boîtes vocales ces temps-ci — et elle a bien raison — mais qui pourtant en perd la voix lorsque vient le temps de commenter



DANIEL
LATOUCHE

ces boîtes de résonance aussi creuses que vides qui surgissent un peu partout dans le paysage politique canadien. On va finir par penser que c'est le genre de Canada dans lequel elle se sent à l'aise.

Et le Congrès du travail du Canada, qui tenait récemment son congrès? Ils ont passé des résolutions sur tout et sur rien, mais pas la moindre petite réflexion sur ces attaques verbales contre des travailleurs québécois, des frères syndiqués, qu'on ne cesse de mettre en garde contre toute velléité de prendre un vote de grève contre le reste du pays.

Pour ne pas être en reste sur son collège de Colombie, Roy Romanow, le premier ministre de la Saskatchewan, a cru bon de renchérir en disant que jamais le CAHOQU — le Canada hors Québec — n'acceptera de négocier avec un Québec qui aurait opté pour la souveraineté. Et si le Canada refuse de négocier, cela veut dire qu'il n'acceptera pas de voir son autorité remise en question.

Bref, il n'y aura d'autre solution que l'arrestation de tous les souverainistes, suivie d'une invasion et d'une occupation militaire en bonne et due forme. Préparez votre petite valise avec votre brosse à dents.

Que Roy Romanow ait tenu de tels propos ne surprendra guère ceux qui connaissent l'individu. C'est lui, bien davantage que Jean Chrétien, qui est l'artisan de l'exclusion constitutionnelle du Québec en 1982.

L'homme a donné un sens nouveau au concept de perte en politique. On constate qu'il n'a guère changé en 10 ans et qu'il déteste toujours autant le Québec et les francophones. Ce qui surprend davantage, par contre, c'est que personne en Saskatchewan, la patrie de la social-démocratie canadienne, ne s'est levé pour condamner ces

propos dignes d'un leader serbe dans une de ses bonnes journées.

Et puis, il y a les autochtones. On connaît les propos du ministre fédéral, M. Ron Irwin, quant à la certitude d'une intervention fédérale pour préserver son autorité sur les premières nations du Québec advenant un pas vers la souveraineté. Encore un peu et il identifiait les bataillons qui seront appelés à attaquer Saint-Hyacinthe et les Rangers canadiens qui auront pour mission de s'emparer de Radio-Québec.

Pas un seul leader autochtone, aspirant-leader, ex-leader ou pas-leader-du-tout ne s'est levé pour dire au ministre de se mêler de ses affaires et de laisser les autochtones du Québec négocier leur propre entente constitutionnelle avec le gouvernement du Québec, souverain ou pas. Pire encore, le chef huron Conrad Sioui, celui-là même qui voudrait être vizir en chef à la place du vizir Ovide, a renchéri en disant qu'il était «heureux» d'entendre la déclaration de guerre appréhendée de son tuteur fédéral.

Cela fait des mois que les pages de *La Presse* et du *DEVOIR* sont remplies d'analyses, de pétitions, de manifestes — j'en ai même signé quelques-uns — où des *French Canadians* s'autoflagellent, dénoncent les animateurs de radio xénophobes et proposent une nouvelle entente aux premières nations.

Voici donc le résultat de tous ces efforts: un responsable autochtone du Québec qui se dit béatement heureux d'entendre Ottawa annoncer une prochaine loi des mesures de guerre. Sommes-nous en train de devenir les dindons de notre propre farce, cuite à point en plus?

Il existe de très bons arguments contre la nécessité pour le Québec de devenir une nation pleinement souveraine. S'il le faut, appelez-moi, j'en ai un tiroir plein et il me fera plaisir de vous les fournir gratuitement. Alors, pour quoi donc s'acharner à utiliser les plus rétrogrades d'entre eux et faire ainsi la démonstration qu'un fédéralisme qui engendre des arguments de ce genre est devenu un véritable danger pour l'intelligence et la démocratie?

Bientôt, il va se trouver des Québécois pas souverainistes pour deux sous qui vont se dire: «Eh bien, si c'est ça le Canada...»

À P R O P O S

...de décentralisation municipale

Le monde municipal n'est pas réfractaire à une décentralisation de nouvelles responsabilités, mais doit pouvoir affronter avec les moyens de mieux faire les choses à moindre coût.

Il y a quelques années encore, seuls les arguments moraux pouvaient soutenir l'idée de la décentralisation; puis, sont venues les considérations politiques et financières. 1992 aura été le 200^e anniversaire du parlementarisme québécois, et on aura pu se rappeler à loisir certains écrits, de Tocqueville notamment qui soulignait au

XIX^e siècle que la décentralisation «s'inscrit dans le cadre de la démocratie; en diffusant le pouvoir, elle favorise l'épanouissement de l'esprit civique, développe la solidarité et élargit les responsabilités». Aujourd'hui, certaines nécessités du développement économique et social justifient de façon urgente une plus grande décentralisation des interventions et des pouvoirs publics.

Union des municipalités du Québec,
La décentralisation, janvier 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu

Un raid intellectuel

Cinq bonnes raisons de maintenir l'une des institutions les plus respectées au Québec et à l'étranger

FRANÇOIS GENDRON
Avocat
Porte-parole des professeurs
Collège militaire royal de Saint-Jean

Monsieur le premier ministre, il devient urgent de faire quelque chose et vous devez maintenant amener M. Chrétien à renverser sa décision de fermer la seule université militaire francophone du Canada et l'une des institutions les plus respectées au Québec et à l'étranger. Il y a, pour cela, cinq bonnes raisons, lesquelles n'ont peut-être pas reçu toute l'attention qu'elles méritaient. Le Collège militaire royal de Saint-Jean a permis une intégration réelle des Québécois dans l'appareil de défense du pays.

C'est un mécanisme de promotion efficace et sans lui, le recrutement des Québécois se tarira aux divers paliers de la hiérarchie militaire. Pour l'étudiant francophone de Trois-Rivières ou de Baie-Comeau, la perspective d'aller vivre les cinq plus belles années de sa vie sur les rives du Richelieu, à 30 minutes de Montréal, ne se compare pas à un séjour équivalent dans une ville comme Kingston, dont on sait qu'elle est peu ouverte à la culture française.

Et il en va de même pour les professeurs et leur famille. Il n'y a pas, à Kingston, de cinéma français, de librairie française, de quotidien français, de restaurant français, de bibliothèque française, bref il n'y a pas de vie française parce qu'il n'y a pas d'infrastructure culturelle française. Les officiers recruteurs que j'ai consultés sont inquiets: ils n'auront plus, auprès des jeunes, l'argument que le Collège militaire est une université québécoise et qu'on peut y vivre en français.

De très bons étudiants hésiteront sans doute à «signer pour cinq ans» et l'on reviendra graduellement à une sous-représentation des Québécois aux divers paliers de la hiérarchie militaire, comme avant 1952.

C'est en effet grâce au Collège militaire royal de Saint-Jean que cette situation avait été corrigée jusqu'à aujourd'hui, selon le bureau du registraire, 48% des officiers francophones ayant un diplôme universitaire sont passés par Saint-Jean. Sans doute n'y en a-t-il eu que 16% qui y ont reçu un diplôme, mais cela s'explique par le fait que pendant longtemps, les étudiants de Saint-Jean recevaient leur diplôme de Kingston. Au total, 82% de tous les officiers francophones diplômés d'un collège militaire sont passés par Saint-Jean.

Le Collège militaire royal de Saint-Jean a permis la francisation des officiers anglophones au sein des forces armées. A Saint-Jean, les Québécois sont majoritaires et donnent le ton parce qu'ils ont la masse critique nécessaire. Avec la langue française, ils imposent la philosophie et les valeurs qu'elle véhicule.

Pour les anglophones, c'est la découverte d'une culture dominante qui n'est pas la leur, qu'ils apprennent à connaître et à respecter. La fermeture de ce laboratoire culturel qu'est le Collège militaire royal de Saint-Jean serait donc une perte pour les anglophones, car c'est une partie de leur propre système de référence culturelle qui disparaîtrait.

La fermeture d'une université et la dispersion du capital humain et du matériel qui s'y trouve — équipes de recherche, laboratoires, bibliothèque, musée, ré-



Le Collège de Saint-Jean a valeur de symbole pour tous les Québécois.

seau informatique — est à ma connaissance une première dans un pays industrialisé et cela représente une tragédie intellectuelle. Je ne dis rien du site du collège qui est un lieu historique et archéologique. Et puis, en quoi un pays, en quoi une économie ont-ils jamais profité du démantèlement d'une institution de haut savoir?

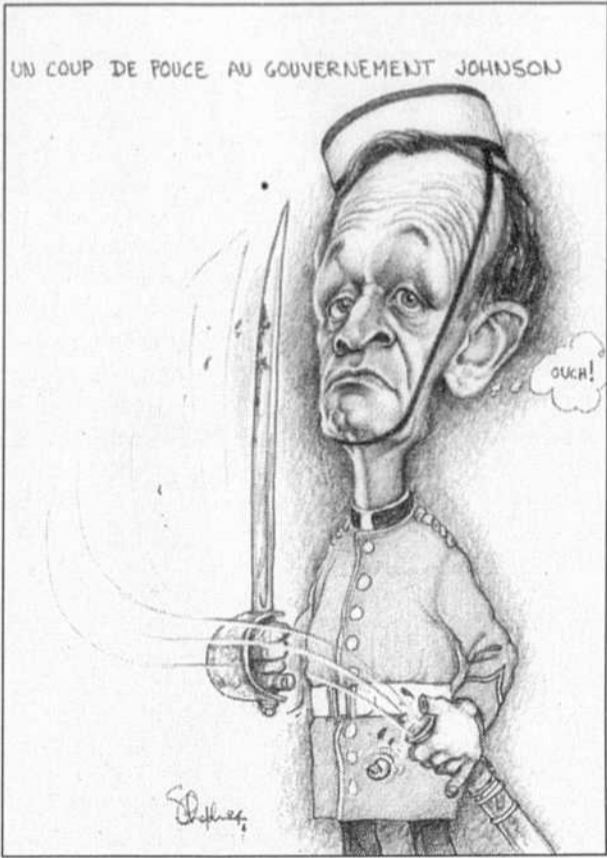
La fermeture de ce laboratoire culturel serait une perte pour les anglophones, car c'est une partie de leur système de référence qui disparaîtrait.

Le Collège militaire royal de Saint-Jean a valeur de symbole pour tous les Québécois. Détruire ce symbole, c'est véhiculer un message de refus à leur endroit. Les conséquences de cette blessure psychologique ajouteront au malaise actuel sans contrepartie budgétaire appréciable.

Le Collège militaire royal de Saint-Jean est la filière militaire de formation la plus économique au Canada. La formation d'un officier y coûte individuellement chaque année 10 000\$ de moins qu'à Victoria et 16 000\$ de moins qu'à Kingston.

Les coûts de fonctionnement sont de 25 millions par année. Bien sûr, la fermeture de Saint-Jean ferait peut-être économiser 3 ou 4 millions\$, mais cette somme pourrait être encore plus facilement récupérée par une rationalisation bien conduite de nos opérations.

Le rapport Castonguay a proposé une solution qui permettrait peut-être de sauver une des institutions les plus utiles et les plus respectées au Québec, sans pourtant verser dans des aberrations budgétaires. Nous exigeons qu'il soit rendu public dans les plus brefs délais.



CARICATURE SERGE CHAPLEAU

Université de Montréal
La thèse du chancelier
Une mise au point nécessaire concernant l'administration

ANDRÉ BISSON
Chancelier, Université de Montréal

L'Université de Montréal a toujours joué un rôle majeur dans l'essor scientifique et culturel du Québec: c'est une institution qui compte plus de 6000 employés, professeurs, chercheurs, chargés d'enseignement clinique, chargés de cours et personnel de soutien. Elle dispense ses enseignements à plus de 50 000 étudiants, dont 10 000 aux études supérieures.

Son budget annuel approche les 500 millions\$. Elle doit soutenir la concurrence avec les grandes universités de recherche du Canada et des États-Unis et, nombre de secteurs dans lesquels elle œuvre sont hautement compétitifs.

Il s'agit donc d'une très grande entreprise et c'est en considération de ces données et de la complexité de la tâche à accomplir que se recrutent ses officiers généraux, ses doyens et ses directeurs de département et de service.

L'Université rend annuellement des comptes sur son administration à son Conseil, composé en majorité de membres de l'extérieur de l'Université, et, conformément aux politiques gouvernementales, fait vérifier ses états financiers par une firme comptable indépendante.

Elle participe à toutes les banques de données gérées conjointement avec le ministère de l'Éducation, produit des rapports annuels et autres devis pédagogiques, lesquels contiennent toutes les informations susceptibles d'intéresser ceux qui voudraient bien en prendre connaissance.

Quant aux traitements de tous les cadres de l'Université, ceux-ci sont soumis aux règles qui s'appliquent aux divers personnels à l'emploi de l'institution, c'est-à-dire au gel de salaires décrété par le gouvernement dans sa politique salariale.

Les indexations versées au cours de la dernière décennie de même que les redressements prévus dans les échelles salariales en vigueur ont scrupuleusement respecté cette politique gouvernementale. L'Université est par ailleurs liée à ses différentes catégories de personnel par des conventions collectives qu'elle entend respecter et qui sont ses guides en matière de relations avec ses syndicats.

Dans le dossier qui a récemment fait l'objet de publication dans les journaux, l'Université a donné toute l'information quant à ses pratiques passées et ses politiques actuelles au Comité exécutif qui en a confirmé le bien-fondé et qui en a informé le Conseil.

Le recteur a invité les associations et syndicats à le rencontrer et compte leur donner toutes les explications pertinentes.

L'Université a en effet comme politique de communiquer avec ses interlocuteurs internes et ne croit pas bénéfique de transiger avec eux par l'intermédiaire des médias.

A l'occasion de la récente Commission parlementaire sur l'éducation, l'Université a démontré comment elle s'acquitte de sa mission quant à la qualité de la formation offerte, la pertinence de ses programmes, le cheminement de ses étudiants et son ouverture vers le milieu extérieur.

Ce fut pur elle une occasion de rendre des comptes quant aux activités qui sont sa raison d'être.

L'institution dispense ses enseignements à plus de 50 000 étudiants, dont 10 000 aux études supérieures.

Le déclin de l'empire métropolitain

L'orientation proposée par le Parti des Montréalais: l'économie d'abord

JÉRÔME CHOQUETTE
Chef du Parti des Montréalais
et candidat à la mairie de Montréal
Extraits d'un discours prononcé
le 10 mai dernier

Nous sommes inquiets du déclin qui affecte Montréal, mis en lumière par de nombreux indicateurs socio-économiques. On sait que Montréal compte près de 200 000 assistés sociaux et 85 000 chômeurs; près de 30% de la population survit donc grâce à l'aide sociale. Montréal a perdu 105 000 des 186 000 emplois industriels qu'elle comptait à son apogée en 1971. Présentement, nous perdons chaque année 9000 emplois réguliers toutes catégories. Les tiers de nos commerces et places d'affaires ont fermé leurs portes, ainsi qu'une usine sur deux. Le niveau d'activité de notre commerce de détail est inférieur de près de 25% à la moyenne nord-américaine. En un mot, Montréal est à la croisée des chemins.

Nous adversaires dans la prochaine élection nous semblons adopter un comportement qui relève davantage de l'idéologie du «mieux vivre en ville» que de préoccupations propres à assurer la viabilité de Montréal.

L'augmentation des dépenses

Nous sommes particulièrement inquiets du manque de prudence fiscale du RCM, ainsi que la crise de la surtaxe de 1993 l'a parfaitement démontré. Les taxes foncières ont atteint un niveau tel à Montréal qu'il risque de forcer les entreprises à fermer boutique ou à accélérer leur migration vers les banlieues.

Nous sommes aussi inquiets devant l'augmentation des dépenses de l'administration Doré dans les secteurs qu'elle affectionne plus spécialement, notamment ceux de l'administration générale, de l'aménagement du territoire, de l'hygiène et de l'écologie, de même que des loisirs et de la culture. Nous constatons depuis 1986 dans ces secteurs une augmentation des dépenses de l'ordre de 55% en dollars constants. Inversement, les dépenses affectées aux services de base ont diminué de 10%, en dollars constants, au cours de la même période. Bref, la

promesse du maire Doré de «décentraliser» les services vers les arrondissements nous fait craindre que les dépenses privilégiées du RCM n'augmentent encore. D'autre part, ainsi que les sondages le démontrent, les Montréalais ne favorisent plus l'écologie et l'embellissement comme priorités pour la Ville de Montréal, mais préfèrent l'économie et une gestion plus efficace des services de base.

Les préférences mentionnées plus haut correspondent tout à fait à notre avis à l'évolution de la conjoncture actuelle, et exigent une nouvelle orientation de la gestion municipale vers un ensemble de solutions pratiques à appliquer au cours des quatre prochaines années. Nous présentons les grandes orientations qu'entendrait poursuivre l'administration du Parti des Montréalais.

La principale raison du manque d'intérêt des entrepreneurs locaux ou étrangers pour Montréal comme site d'implantation est le niveau trop élevé d'imposition ou de taxes, de même que le manque de stabilité des politiques fiscales municipales. C'est pourquoi la Ville de Montréal n'est plus concurrentielle.

Le fardeau fiscal des entreprises a été tout simplement trop élevé et trop volatil pour ne pas les décourager.

Il est donc essentiel de ramener d'abord notre fiscalité à un degré acceptable et comparable à celui des banlieues et des autres villes nord-américaines. Nous allons créer une nouvelle agence pro-active chargée de la stimulation des entreprises locales.

Cette agence créée en modifiant notre C-DEM actuelle, aura pour mission d'évaluer les conditions négatives affectant la compétitivité

des entreprises, des places d'affaires et des magasins à Montréal, et deviendra également un centre d'aide et d'assistance au développement économique.

Notre seconde priorité consistera à mieux contrôler les dépenses de la Ville par une gestion plus efficace et économique. Il est en effet essentiel de mieux maîtriser nos dépenses. Il nous faudra donc réviser le fonctionnement de chacun des services municipaux, afin de le rationaliser et de réduire les dépenses inutiles.

Un de nos premiers gestes consistera à obtenir la collaboration des grandes sociétés industrielles et commerciales de Montréal, en leur demandant de nous déléguer gratuitement, à titre de contribution à la collectivité, leurs experts, afin qu'ils examinent le fonctionnement de nos services municipaux, et nous donnent les conseils voulus pour mieux les organiser.

Nous allons également abolir le poste de secrétaire général de la Ville pour le remplacer par un directeur des services, dont le rôle ne sera pas de priver le Comité exécutif et son président de diriger l'administration générale de la Ville.

En donnant des délais acceptables, nous allons exiger que nos hauts fonctionnaires et cadres résident dans notre ville.

L'écart des traitements de nos élus, des cadres et cols blancs avec d'autres qui exercent des fonctions comparables m'incite à me considérer comme investi du pouvoir de corriger cet état de choses, en vertu duquel les cadres professionnels et cols blancs sont rémunérés à raison de 25% de plus que leurs équivalents dans le secteur privé.

Quant à leur sécurité d'emploi, je n'ai pas l'intention d'introduire la guillotine à l'Hôtel de Ville et de créer du chômage, sauf en ce qui concerne les employés exerçant des fonctions politiques au service du RCM; je suivrai plutôt une ligne de conduite de réduction du personnel par mise à la retraite volontaire et par l'attrition naturelle.

Rétablir les services de base

Au sujet des services municipaux, la ligne de conduite d'une future administration du Parti des Montréalais sera la simplicité et l'efficacité. Nous considérons que la Ville doit être à la disposition des administrés et non pas que les administrés deviennent les sujets de la Ville. Ainsi, ce sera notre défi que de rendre la ville à ses citoyens.

Une ville qui se respecte ne peut détourner le regard devant la misère humaine. J'ai déjà fait état des chiffres pertinents aux assistés sociaux et aux chômeurs. La revitalisation de notre économie a précisément pour objectif de créer des emplois et d'en aider un nombre important.

En ce qui concerne le logement social, je lierais récemment que MM. Doré et Gardiner veulent se lancer dans de nouvelles constructions d'immeubles sociaux. Mais, ne se rendent-ils pas compte que ce faisant, ils font concurrence au secteur locatif qui est affecté d'un taux de vacance de 7%.

Devant la perspective d'un rôle d'évaluation triennal 1995-1996-1997 qui voit la part du secteur commercial et industriel s'abaisser de 30% et avec comme conséquence un déplacement fiscal vers le secteur résidentiel, il s'impose de trouver une solution pratique qui supplée à la faiblesse économique de notre ville de même qu'elle l'assiste dans ses responsabilités comme métropole.

Finalement, nous allons conserver les programmes actuels qui fonctionnent bien. Nous allons conserver les programmes culturels, scientifiques et sportifs dans la mesure de nos moyens et accorder une attention toute spéciale aux grands événements internationaux et festivals qui attirent sur nous l'attention de l'étranger, mais nous planifions nos efforts avec parcimonie pour respecter scrupuleusement une enveloppe budgétaire amincie.



PHOTO JACQUES NADEAU
Jérôme Choquette: «Nous sommes particulièrement inquiets du manque de prudence fiscale du RCM.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Béné (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramer, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Le Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Finsoneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslaina Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zuida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riell (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ASPHALTE «Plus important que les déclarations de Harcourt et Bouchard»

SUIITE DE LA PAGE 1

de dollars dans le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa.

Pour la circonstance, toutes les familles politiques étaient réunies. On y avait invité les députés du bout de l'île, y compris les péquistes et les bloquistes. Ainsi que Messieurs Jean Doré, Yves Ryan, Raymond Quirion et Yvon Labrosse, respectivement maires de Montréal, Montréal-Nord, Anjou et Montréal-Est.

Jadis pourfendeur des intrusions d'Ottawa dans des champs de compétence provinciale, Claude Ryan était hier tout en courbettes devant le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, qu'il n'a cessé de remercier pour avoir assuré «avec ouverture, dynamisme et empressément» la jonction avec les ministres Paul Martin et Arthur Eggleton.

En entrevue à l'issue du spectacle, M. Ryan en a remis, exprimant sa satisfaction de voir que la promesse

électorale de la campagne fédérale se soit concrétisée en quelques mois seulement, alors que 250 projets de travaux d'infrastructures sont déjà en chantier. A son avis, la perception que les Québécois ont de la contribution du fédéral à l'économie de leur province y gagnerait si seulement on mettait plus d'efforts à faire connaître ce genre d'opérations. «Quand on a des choses qui marchent, il faut les faire comprendre et apprécier à leur juste valeur. Le programme d'infrastructures est très efficace. Si les gens ont la chance de voir beaucoup de ces choses à l'œuvre, ils vont peut-être se rendre compte que les choses sont plus nuancées qu'on le prétend. C'est bien plus important que les déclarations de David Harcourt et de Lucien Bouchard.»

Lui succédant au podium, son frère Yves n'a pas voulu être en reste et il a rendu hommage à la «générosité particulière» de M. André Ouellet.

Le maire de Montréal-Nord a fait rigoler l'auditoire en s'adressant au ministre des Affaires municipales. «Je dois donner crédit à mon petit frère, qui m'avait promis qu'il travaillerait fort en faveur de la réalisation de ce projet. Je n'avais jamais douté de sa fraternelle amitié, mais maintenant j'en ai la preuve.»

Le premier ministre Johnson a ajouté ses remerciements d'usage et l'humilité d'André Ouellet n'a pu résister davantage à ce concert. Il a donc retourné l'ascenseur, mais en direction du maire de Montréal. Il a rappelé cet épisode de la campagne électorale, alors que le chef des libéraux fédéraux avait rendu visite au maire de Montréal, qui avait endossé le programme du parti. Un geste que M. Ouellet a trouvé courageux dans les circonstances. «Ce n'est pas tout le monde à l'époque qui voulait se montrer avec Jean Chrétien.»

De façon plus générale, M. Ouellet croit que le succès du program-

me d'infrastructures est l'illustration qu'il est possible de s'entendre entre Ottawa et Québec. Et l'illustration que le gouvernement fédéral n'a pas peur de déléguer et de faire assumer ses responsabilités par les provinces.

Le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa s'étendra sur une longueur de 8,5 kilomètres, allant de l'échangeur de l'autoroute 40 jusqu'au boulevard Langelier. Le financement du projet de 118 millions de dollars sera réparti en trois: 35,3 millions par le gouvernement fédéral, 30,2 millions par le gouvernement du Québec et 52,7 millions par les quatre municipalités concernées. Pour la durée des travaux, le projet créera 1500 nouveaux emplois. A ce jour, le ministère des Affaires municipales a inventorié 877 projets de 400 municipalités et 250 ont déjà reçu l'approbation du gouvernement provincial. A cet égard, la participation du Québec à ce programme domine les neuf autres provinces.

PLAINTES

Des poursuites judiciaires étaient sur le point d'être intentées

SUIITE DE LA PAGE 1

Dans les deux cas, des poursuites judiciaires étaient sur le point d'être intentées par le substitut du Procureur général de la province, Me Claude Larochelle.

Or, le 3 août 1993, dix jours avant que les procédures soient déclenchées, M. Pierre Jean, l'entrepreneur mis à l'amende — et un souscripteur à la caisse électorale du Parti libéral — a écrit une lettre au ministre Cherry pour lui faire part de la situation et lui dire qu'il est «très insatisfait de la façon dont certains organismes gouvernementaux appliquent notre régime démocratique».

«Il me semble, M. le ministre, que des démarches pourraient être entreprises afin de faciliter la tâche à nos enfants...»

Avant de conclure: «Je me permets de faire parvenir copie de cette lettre à trois de mes amis ministres dans le cabinet Bourassa: MM. Daniel Johnson, André Bourbeau et André Vallierand.»

Le 20 août, Alcide Fournier, président de la CCQ, écrit au ministre Cherry — avec copie conforme à MM. Johnson, Vallierand, Bourbeau et Jean — pour lui signifier qu'il a bien reçu sa lettre concernant le dossier de M. Jean, et qu'il fera «tout en son pouvoir pour tenter de régler au mieux ce dossier.»

Six jours plus tard, le dossier était «régulé»: les deux amendes disparaissaient de la circulation. Deux amendes retirées par le directeur général de la CCQ de l'époque, M. Jean-Eric Héroux, après avoir reçu une demande à cet effet de son adjoint, M. Pierre Gravel. Le DEVOIR a copie de ce document.

«La présente, écrit Gravel à Héroux, est pour vous demander de procéder au retrait de deux plaintes pénales, soit les numéros 60-0007436 et 60-0007435, considérant qu'il s'agit du fils de l'employeur.»

Le président de la CCQ, Alcide Fournier, a admis au DEVOIR que cette décision constituait une violation du décret de la construction, «parce que rien dans la loi ne stipule qu'un privilège doit être accordé à un fils ou une fille d'un entrepreneur».

— Vous avez agi dans l'illégalité, c'est ce que vous dites?

— Oui. Et le ministre Cherry en était parfaitement conscient, car je lui ai écrit à ce sujet.

Dans sa lettre du 20 août 1993 — donc six jours avant que les amendes soient retirées — M. Fournier écrit à M. Cherry: «Comme vous le savez, M. le ministre, nous sommes un organisme d'application des lois et règlements et ces derniers ne stipulent aucune exception pour un fils d'employeur...»

Le ministre Cherry nous a refusé toute entrevue, tandis que l'entrepreneur libéré de son amende nie avoir écrit au ministre. «Si je l'ai fait, je ne m'en souviens pas», a-t-il déclaré. LE DEVOIR a copie de sa lettre signée et datée du 3 août 1993.

«Les interventions de ministres ou de députés dans les dossiers de la CCQ sont monnaie courante», affirme son président Alcide Fournier.

«Si certains, dit-il, se limitent à porter à notre attention quelques cas, d'autres sont un peu plus insistants.»

Or, cette semaine à l'Assemblée nationale — alors que l'opposition cherchait à savoir pourquoi Québec n'avait ordonné aucune enquête exhaustive pour déterminer l'importance du travail au noir effectué au siège social d'Hydro-Québec entre 1991 et mars 1994 — le ministre du Travail et de l'Emploi, Serge Maril, a été catégorique: l'application et le respect du décret de la construction relève de la CCQ, non du gouvernement.

Autrement dit, l'État n'a pas à intervenir pour corriger les infractions à la loi régissant l'industrie de la construction, car le conseil d'administration de la CCQ a tous les pouvoirs pour le faire.

«C'est leur mission, leur devoir, a-t-il lancé en Chambre jeudi. Ils ont la responsabilité d'appliquer les règles du décret.»

«Mais comment se fait-il, demande Serge Cadieux, porte-parole du syndicat des employés de la CCQ, qu'un ministre a le pouvoir d'intervenir pour effacer des amendes et aucun pour intervenir sur des choses plus importantes comme le travail au noir à Hydro-Québec, ou le licenciement de 118 personnes à la Commission de la construction du Québec?»

CRIMÉE «Nous ne l'abandonnerons à personne»

SUIITE DE LA PAGE 1

Les députés de Crimée sont ainsi invités à abroger eux-mêmes la Constitution qu'ils ont adoptée, ou tout au moins à en retirer les dispositions sécessionnistes.

La résolution du Parlement ukrainien, votée à l'initiative du président Leonid Kravtchouk, ne précise pas quelles mesures sont prévues si la Crimée refuse d'abroger sa Constitution.

Les présidents Kravtchouk et Eltsine ont estimé que cette question ne devait pas être réglée par la force. Mais, confronté à la demande pressante de rapprochement avec Moscou émanant des russophones de cette région, le chef du Kremlin a dit à son homologue que la Crimée devait pouvoir choisir elle-même son avenir, a rapporté l'agence Interfax.

«Nous devons prendre toutes les mesures, y compris les plus rigoureuses, pour maintenir l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous n'écoute-

rons personne. La Crimée fait partie intégrante de l'Ukraine et nous ne l'abandonnerons à personne, quel qu'en soit le prix. Il faut qu'on le sache», a déclaré à Reuter le ministre ukrainien de la Défense, Vitali Radetski.

Le premier ministre par intérim, Yefim Zviagilski, a déclaré pour sa part qu'il soutenait la décision de Kravtchouk d'imposer un pouvoir direct en Crimée. Il a suggéré de mettre fin à la distribution d'eau et d'électricité dans la péninsule.

Par 60 votes pour, deux contre et deux abstentions, le Parlement de Crimée avait voté plus tôt un retour à la Loi fondamentale de 1992. Cette constitution prévoit un nouvel accord sur la division des pouvoirs avec Kiev, une citoyenneté à part pour la population de la péninsule et la création d'une milice locale.

Les députés crimiens ont également envoyé un message à Kravtchouk pour lui expliquer que leur décision ne menaçait pas l'Ukraine, la Crimée restant formellement au sein de l'ex-république sovié-

tique. «Je remercie les députés pour leur cohérence», a déclaré le président du Parlement, Sergueï Tchekov, au terme d'un débat au cours duquel beaucoup d'orateurs ont accusé l'Ukraine de chercher à «dicter la politique» de la Crimée.

Autre nouvelle inquiétante, hier dans cette affaire: la flotte de la mer Noire «ne pourra demeurer à l'écart du processus» qui se déroule en Crimée, a indiqué hier le centre de presse de la flotte dans un communiqué.

«Il est clair que quel que soit le développement de la situation, la flotte de la mer Noire noire ne pourra demeurer à l'écart du processus qui se déroule autour d'elle», précise le communiqué, publié juste après le vote du parlement de Crimée.

En mars, la majorité russophone de la population de Crimée (67 %) s'était prononcée largement en faveur d'un rattachement des liens avec Moscou. La Crimée est administrée par l'Ukraine depuis 1954, date à laquelle Moscou en fit «don» à Kiev.

PINK Que vont-ils donc chercher là?

SUIITE DE LA PAGE 1

au berceau quand The Wall fut érigé pour la première fois en 1979, voudrait entendre à son tour en quadraphonie les bruits caractéristiques d'un autre espace-temps: les battements de cœur de Time, les caisses enregistrees de Money, les hélicoptères d'Another Brick In The Wall, le sonar d'Echoes? C'est pourtant vrai: la grande majorité de ceux qui ont passé toute une semaine au début de mars à se geler les extrémités (plutôt que la tête, comme au bon vieux temps) aux divers guichets d'Admission, dans l'espoir d'assister à l'un des shows de la «tournée la plus extravagante jamais imaginée» (dit le Chicago Tribune), n'a pas vingt-cinq ans. Près de 80 % dit-on.

Que vont-ils donc chercher là? Qu'espèrent-ils de ce méga-spectacle essentiellement rétrospectif, où Pink Floyd, augmenté de cinq musiciens et de trois choristes, rééditera la moitié de l'album-culte aux vingt-cinq millions d'exemplaires The Dark Side Of The Moon (Time, Breathe, The Great Gig In The Sky, Us And Them), émaillera les incontournables One Of These Days (1971) et Comfortably Numb (1979) d'extraits choisis du nouvel album The Division Bell (lui-même une réminiscence de tous les Pink Floyd d'antan), dédiera une fois de plus l'épique Shine On You Crazy Diamond à la mémoire de Roger «Syd» Barrett (l'instigateur et l'âme du Floyd première époque, fêlé par le succès et l'acide, égaré dans sa tête depuis 1969), et reprendra même en lever de rideau le grand classique psy-

chédélique de Barrett, Astronomy Domine? C'est simple. Ils seront au Stade parce qu'ils ne pouvaient y être en août 1977 ni, à plus forte raison, à l'Autostade en juin 1975, ni au Forum en mars 1973, pas plus que le 19 novembre 1971 au Centre sportif de l'Université de Montréal, alors que «les trois quarts de la salle avait soit les yeux fermés, soit le corps complètement étendu sur le plancher en écoutant Set The Controls For The Heart Of The Sun (selon le compte-rendu de Michel Goodwill dans la section underground de Photo-Vedettes). Ils y seront parce qu'ils n'ont jamais vu d'avion s'écraser sur scène, ou de cochons-dirigeables les survoler, et qu'ils n'ont jamais entendu de système de son quadraphonique.

Avec les tam-tam du dimanche, la razzia des friperies et les shows commémoratifs du 25e anniversaire de Woodstock (en août prochain, sur deux sites, dont l'original à Bethel, N.Y.), le fabuleux son et lumière de Pink Floyd, version améliorée 1994, est pour des milliers de jeunes gens le plus spectaculaire et le plus sûr moyen de se faire croire qu'ils vivent, eux aussi, des expériences aussi mémorables que celles de leurs parents. Faute de place et de pouvoir, incapables de se définir une culture propre (même le heavy metal est un héritage des baby-boomers), ils vivent les sixties et les seventies qu'ils peuvent. Désespérément, goulûment, ils revendiquent, dans un monde à ras de terre où le soleil et l'amour tuent, le droit de planer. Moi aussi, j'ai trippé à Pink Floyd, pourront-ils dire à leurs

enfants. Cet été, ils acclameront aussi les Eagles, récemment reconstitués, et ovationneront à leur tour le double solo de guitare à la fin d'Hotel California. Il ne manquera plus que le retour de Led Zepplin pour que leur jeunesse en duplicata soit vraiment complète.

Pas fous, le guitariste David Gilmour, le claviériste Richard Wright et le batteur Nick Mason leur offriront évidemment le Pink Floyd de rêve qu'ils veulent, c'est-à-dire une version revue et améliorée du show de la première tournée rétrospective A Momentary Lapse Of Reason (qui avait fait quatre échecs à Montréal, au Forum et au Stade, en 1987-1988). En plus gros, forcément, car il s'agit bien de battre des records. La litane des faits et statistiques n'a jamais été aussi impressionnante: 2,5 millions de billets écoulés en quelques heures dans toute l'Amérique, trois scènes et autant de décors itinérants, transportés par onze poids-lourds chacun, trois jours et demi d'assemblage ininterrompu, sans compter la monstrueuse liste d'épicerie de l'équipe de tournée, etc. Non seulement les jeunes pourront-ils dire qu'ils y étaient, mais que leur show enfonceait complètement celui de papa-maman.

Ce qui ne sera pas difficile. Roger Waters, le bassiste dissident, principal créateur du groupe à partir de Dark Side, qui a perdu à la fin des années quatre-vingt la pénible bataille juridique qui l'opposait à ses ex-comparses (il leur disputait les droits du nom Pink Floyd), en a témoigné plusieurs fois: le fameux show du 6 août

1977 au Stade olympique était un... cauchemar. Dégoûté par l'ampleur et le caractère déshumanisant du lieu, où la plupart des gens, avouait-il à Nicholas Shaffner dans l'excellente biographie Saucerful Of Secrets: The Pink Floyd Odyssey, «n'étaient là que pour la bière», il avait «constaté avec horreur» que ses chansons avaient été «transformées en un cirque et un rituel vide de toute signification».

La foule bruyante de 80 000 spectateurs lui avait semblé «grotesque, informe, telle une bête gigantesque et terrifiante». Pendant le spectacle, Waters avait ciblé un groupe de fans particulièrement enthousiastes et véhéments, au nombre desquels il avait choisi un adolescent particulièrement hystérique. Le show durant, il s'était amusé à l'exciter, le désageant, répondant au moindre de ses poings levés. À la fin, Waters s'était rapproché de lui et, avec tout le mépris dont il était capable, lui avait craché au visage.

Pour Roger Waters, ce fut le plus décisif des constats d'échec: «La barrière entre eux (les fans) et ce que j'essayais de communiquer était si énorme qu'il n'y avait plus moyen de l'enjamber. C'était plus que de la distance. C'était un mur.» Deux ans plus tard, le cauchemar olympique de Waters était devenu un album-double: The Wall. L'histoire aurait pu finir là. Mais de l'autre côté du mur, en 1994, il y a encore et toujours Pink Floyd, au même stade, assumant le rituel pour ce qu'il est. Vide et planant. Sans Waters. Et sans postillons.

Avis aux lecteurs

Prière de noter que LE DEVOIR ne sera pas publié lundi, le 23 mai, fête de Dollard.

PRESSÉ PAR LE TEMPS?

AUBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750,00 \$. Libre immédiatement, vue panoramique, île des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

AUTEUIL, superbe condo bien situé, 5 grandes pièces, chauffage au gaz, piscine intérieure, stationnement privé.

À LAVAL, 1 mois gratuit, rénovations légères à exécuter, grand loft, lav/séch, garage intérieur, occupation immédiate 600 \$, près du Centre 2000.

BOISBRIAND, 5 1/2 frais pour tout rose style corido, très propre plancher bois, autobus, libre en septembre ou avant.

BOIS-DES-FILION, luxe, condo de 6 pièces, sur 2 étages, foyer en marbre, entrée privée, très silencieux, près de

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près toutes commodités, libre juillet.

ROSSARD, grand 3 1/2 poêle au, près des services, balcon, très facile au pont Champlain.

ROSSARD, à 5 min du centre-ville, tourbillon, foyer, lave-vaisselle, lav/séch, table billard comprise, 827 \$.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près tout.

DUVERNAY, pris avant la 490 \$ pas d'impôt, 3 ans.

DUVERNAY, pris avant la 470 \$ pas d'impôt, 3 ans, madame Lav.

DUVERNAY, pris avant la 490 \$ pas d'impôt, 3 ans.

DUVERNAY, pris avant la 470 \$ pas d'impôt, 3 ans, madame Lav.

DUVERNAY, pris avant la 490 \$ pas d'impôt, 3 ans.

DUVERNAY, pris avant la 470 \$ pas d'impôt, 3 ans.

Vous déménagez? Libérez-vous en nous avisant par téléphone ou par la poste.

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes

Michel Gohier et Luc Guay 2^e secondaire

HISTOIRE ET CIVILISATIONS

DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS

Approuvé par le MÉQ

- Manuel de l'élève
- Guide pédagogique
- Fiches d'activités
- Corrigé

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252

LIDEC

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355